

AAV - Bénévolat des seniors actifs



Rapport d'évaluation des besoins au Benelux

Préparé par : LSC

Numéro de projet : 2025-2-LU01— KA210— ADU-000387284



**Co-funded by
the European Union**

Financé par l'Union européenne. Les points de vue et opinions exprimés n'engagent toutefois que leurs auteurs et ne reflètent pas nécessairement ceux de l'Union européenne ou de l'association Anefore asbl. Ni l'Union européenne ni l'autorité de financement ne peuvent en être tenues pour responsables.

Table des matières

Résumé	3
1. Introduction	5
1.1 À propos du projet AAV	5
1.2 Objectif du rapport d'évaluation des besoins au Benelux	5
1.3 Méthodologie	6
1.3.1 Méthodologie de recherche	6
1.3.2. Conception de l'enquête	6
1.3.3 Échantillonnage et groupes cibles	6
1.3.4. Collecte des données	7
1.3.5 Analyse des données	7
1.3.6. Limites et niveau de confiance	8
1.3.7. Éthique	8
1.4. Perspective européenne du CESES	8
1.5. Perspective interne du CESES – Belgique	10
1.5. Perspective interne du LSC et du SPDH	11
1.5.1 LSC – Luxembourg	11
1.5.2 SPDH – Pays-Bas	12
2. Contexte démographique et politique	14
2.1 Tendances en matière de vieillissement dans la région du Benelux	14
2.1.1. Belgique	14
2.1.2. Luxembourg	14
2.1.3. Pays-Bas	16
2.2 Aperçu comparatif	17
2.2 Le bénévolat des seniors dans les pays du Benelux	18
2.2.1. Belgique	18
2.2.2. Luxembourg	18
2.2.3. Les Pays-Bas	20
2.3 Inclusion numérique et vieillissement actif	21
2.3.1. Belgique	21
2.3.2 Luxembourg	22
2.3.3 Pays-Bas	23
3. Perspective européenne sur le vieillissement actif, le bénévolat et l'inclusion numérique	25
4. Résultats de l'évaluation des besoins au Benelux	27
4.1 Profil des organisations participantes	27
• Types d'organisations	27

• Domaines d'activité	27
4.2 Principaux défis identifiés	28
4.3 Principaux besoins en formation et lacunes en matière de capacités	32
4.4 Motivations et facteurs incitant les seniors à faire du bénévolat	34
5. Analyse des résultats	37
5.1 Tendances communes à l'ensemble de la région du Benelux et principales différences	37
5.2 Défis et besoins spécifiques à chaque pays	38
6. Meilleures pratiques identifiées	42
6.1 Bonnes pratiques en Belgique	42
6.2 Bonnes pratiques au Luxembourg	42
6.3 Bonnes pratiques aux Pays-Bas	43
6.4 Enseignements transposables au projet AAV	43
7. Recommandations pour le projet AAV	45
7.1 Recommandations pour le programme de renforcement des capacités (activité 3)	45
7.2 Recommandations pour les initiatives pilotes de bénévolat des seniors (activité 4)	45
7.3 Recommandations concernant l'inclusion numérique	46
7.4 Autres recommandations	46
8. Conclusions	47
8.1 Messages clés	47
8.2 Prochaines étapes dans le cadre du projet AAV	47

Résumé

- **Objectif du rapport**

Le « Rapport d'évaluation des besoins au Benelux » réalisé dans le cadre du projet AAV (Active Age Volunteering) dresse un état des lieux du bénévolat des seniors en Belgique, au Luxembourg et aux Pays-Bas. Financé par l'Union européenne, ce projet vise à multiplier les opportunités de bénévolat pour les personnes âgées, en mettant l'accent sur la réduction de la fracture numérique et la promotion de la participation sociale.

- **Principales conclusions**

Le rapport synthétise les conclusions des évaluations nationales menées dans la région du Benelux, en identifiant les principaux défis et opportunités. Parmi les principaux défis figurent les obstacles à l'inclusion numérique et les niveaux variables de sensibilisation aux possibilités de bénévolat. Chaque pays présente un profil unique :

1. Belgique : bien qu'elle dispose d'une solide tradition d'engagement de la société civile, le pays est confronté à des problèmes de fragmentation des politiques et d'accès inégal aux programmes de bénévolat. Le rapport note une présence significative de bénévoles seniors, mais souligne que les complexités administratives, les contraintes de santé et le manque de compétences numériques entravent une participation plus large.

2. Luxembourg : le pays dispose d'un solide cadre de soutien au bénévolat des seniors, avec des taux de participation élevés attribués à la qualité des services de santé et des services sociaux. Cependant, des obstacles subsistent en matière de compétences numériques et de confiance dans l'utilisation du numérique, ce qui affecte particulièrement les bénévoles âgés.

3. Pays-Bas : grâce à une culture profondément ancrée dans le bénévolat, un pourcentage important de personnes âgées s'engage dans diverses initiatives. Néanmoins, le rapport souligne que les changements démographiques posent des défis en matière de recrutement et de fidélisation des bénévoles à long terme, difficultés aggravées par les problèmes de santé et de mobilité chez les seniors.

- **Recommandations clés**

Dans les trois pays, le rapport souligne la nécessité d'une meilleure coordination entre les parties prenantes et de la création d'opportunités de bénévolat flexibles et inclusives. Il jette les bases d'initiatives futures visant à doter les bénévoles seniors des compétences numériques nécessaires pour favoriser le vieillissement actif et un

engagement civique significatif dans un contexte sociétal en pleine évolution. Cette évaluation réaffirme la valeur des seniors en tant que contributeurs essentiels à la cohésion communautaire et sociale en Belgique, au Luxembourg et aux Pays-Bas.

- **Implications pour les prochaines phases du projet**

Les prochaines étapes du projet AAV s'articulent autour de la mise en œuvre d'activités de renforcement des capacités et d'initiatives pilotes de bénévolat afin de traduire efficacement en actions les bonnes pratiques identifiées. Les principaux axes d'action comprennent l'expérimentation de formats de formation adaptables, le renforcement des compétences numériques et l'amélioration de l'accès des personnes âgées aux opportunités de bénévolat. Un suivi continu, la collecte de retours d'expérience et des échanges transnationaux faciliteront le perfectionnement et la généralisation des approches fructueuses. L'objectif ultime du projet est de renforcer le vieillissement actif, l'inclusion numérique et la participation sociale au sein des pays partenaires, générant ainsi une valeur ajoutée européenne durable.

1. Introduction

1.1 À propos du projet AAV

AAV – Active Age Volunteering est un partenariat à petite échelle relevant du programme Erasmus+, cofinancé par l'Union européenne par l'intermédiaire de l'Agence nationale luxembourgeoise, Anefore. Le projet est mis en œuvre par un consortium composé de trois organisations issues de Belgique, du Luxembourg et des Pays-Bas : CESES – Confederation of European Senior Expert Services, LSC – Luxembourg Senior Consultants et SPDH – Stitching Present Den Haag.

Le projet vise à renforcer la capacité des organisations de bénévolat à concevoir, gérer et pérenniser des programmes à long terme qui mobilisent les personnes âgées en tant que bénévoles actifs. Parallèlement, AAV cherche à relever l'un des principaux défis auxquels sont confrontées les générations plus âgées aujourd'hui : la fracture numérique. Grâce à une combinaison de recherche, de renforcement des capacités et d'actions pilotes, le projet promeut l'apprentissage tout au long de la vie, la solidarité intergénérationnelle, la participation sociale et le vieillissement actif.

Pour atteindre ces objectifs, le projet s'articule autour de cinq activités principales : événement de lancement, évaluation des besoins, renforcement des capacités, initiatives pilotes de bénévolat des seniors, et efforts de communication et de diffusion. Ensemble, ces activités contribuent à créer des opportunités de bénévolat plus inclusives pour les personnes âgées et à aider les organisations à adapter leurs programmes aux besoins en constante évolution des sociétés vieillissantes.

1.2 Objectif du rapport d'évaluation des besoins au Benelux

Le présent rapport d'évaluation des besoins au Benelux a été élaboré dans le cadre de l'activité 2 du projet AAV. Il rassemble les conclusions des évaluations nationales des besoins menées en Belgique, au Luxembourg et aux Pays-Bas, en les complétant par une perspective européenne plus large sur le vieillissement actif, le bénévolat des seniors et l'inclusion numérique.

Le rapport vise à identifier les principaux défis, besoins, opportunités et bonnes pratiques existantes liés à la participation des personnes âgées aux activités de bénévolat dans la région du Benelux. Une attention particulière est accordée aux obstacles rencontrés par les personnes âgées et les organisations de bénévolat, notamment ceux liés à l'inclusion numérique et à l'acquisition de compétences numériques.

En offrant un aperçu comparatif de la situation dans les trois pays participants, ce rapport constitue un document de référence essentiel pour les prochaines phases du projet. Ses conclusions serviront de base à la conception du programme de renforcement des capacités AAV et soutiendront la mise en œuvre des initiatives pilotes de bénévolat des seniors, garantissant ainsi que ces activités répondent efficacement aux besoins identifiés par les parties prenantes tout au long du processus de consultation.

1.3 Méthodologie

1.3.1 Méthodologie de recherche

La recherche nationale a utilisé une approche mixte, combinant des méthodes de collecte de données quantitatives et qualitatives. L'objectif était d'identifier les défis, les besoins, les motivations et les bonnes pratiques liés au bénévolat des seniors et à la fracture numérique chez les personnes âgées.

1.3.2 Conception de l'enquête

Au sein du consortium du projet AAV, un questionnaire structuré a été élaboré et adapté au contexte national. Ce questionnaire comprenait des questions fermées et ouvertes couvrant les thèmes suivants :

- Profil démographique des personnes interrogées
- Le bénévolat aujourd'hui
- Motifs et obstacles au bénévolat
- Accès aux technologies numériques et compétences numériques
- Problèmes liés à la fracture numérique
- Besoins en matière de formation et d'accompagnement
- Exemples de bonnes pratiques et d'initiatives ;
- Recommandations visant à renforcer les possibilités de bénévolat pour les seniors

Le questionnaire a été examiné par les partenaires du projet afin d'en garantir la clarté, la pertinence et la cohérence dans l'ensemble des pays participants.

1.3.3. Échantillonnage et groupes cibles

L'enquête s'adressait aux :

- aux seniors de 55 ans et plus

- Les seniors bénévoles potentiels et actifs
- Les prestataires de formation pour adultes
- Les organismes de bénévolat
- Les associations locales et les ONG
- Acteurs travaillant dans le domaine du vieillissement actif et de l'inclusion numérique

Les participants ont été recrutés par le biais de réseaux de partenaires, des réseaux sociaux, de lettres d'information, d'organisations communautaires, d'associations de seniors et de contacts avec des acteurs locaux.

L'approche d'échantillonnage utilisée était principalement un échantillonnage par commodité et par sélection des parties prenantes, ciblant des personnes et des organisations disposant d'une expérience et de connaissances pertinentes.

1.3.4. Collecte des données

La collecte des données s'est déroulée de mai 2026 à juin 2026.

Le questionnaire a été administré en ligne via une plateforme d'enquête numérique. Certaines organisations proposaient, si nécessaire, des options de réponse sur papier ou avec assistance afin de répondre aux besoins des personnes âgées ayant des compétences numériques limitées.

Au total, 13 réponses valides ont été recueillies et utilisées dans l'analyse.

1.3.5. Analyse des données

Les données quantitatives issues des questions fermées ont été analysées à l'aide de méthodes statistiques descriptives, telles que les fréquences, les pourcentages et les tableaux croisés, le cas échéant.

Les réponses qualitatives aux questions ouvertes ont été analysées à l'aide d'une analyse thématique. Les réponses ont été codées et regroupées en thèmes clés afin d'identifier les défis, les besoins, les opportunités et les exemples de bonnes pratiques communs.

L'analyse s'est appuyée sur :

- Les obstacles au bénévolat des seniors
- Les défis liés à l'inclusion numérique
- Besoins en matière de formation et d'accompagnement
- Facteurs de motivation

- Modèles et pratiques de bénévolat couronnés de succès
- Recommandations organisationnelles et politiques

1.3.6. Limites et fiabilité

Cette enquête apporte un éclairage important sur les expériences et les perceptions des personnes interrogées, mais certaines limites doivent être prises en compte.

L'échantillon n'était pas statistiquement représentatif de l'ensemble de la population nationale des personnes âgées. La participation était volontaire et pouvait donc refléter les points de vue de personnes déjà intéressées par les questions du bénévolat ou de l'inclusion numérique.

Toutefois, malgré ces limites, l'enquête fournit des données importantes sur les tendances, les besoins et les opportunités actuels en matière de vieillissement actif, de bénévolat et de participation numérique.

1.3.7. Éthique

La participation à l'enquête était volontaire. Les personnes interrogées ont été informées de l'objectif de la recherche et de l'utilisation qui serait faite des données collectées. Toutes les réponses ont été traitées de manière confidentielle et analysées sous forme agrégée, conformément à la réglementation applicable en matière de protection des données, y compris les exigences du RGPD.

1.4. Perspective européenne du CESES

Le vieillissement de la population est l'une des tendances démographiques les plus marquantes qui touchent actuellement l'Europe. Selon un rapport de recherche d'Eurofound, le nombre de personnes âgées de 65 à 79 ans devrait augmenter de plus de 30 % entre 2010 et 2030¹, tandis qu'Eurostat estime que la population âgée de 80 ans et plus augmentera de 57,1 % au cours de la même période². D'ici 2050, l'âge médian dans l'Union européenne devrait atteindre 48,2 ans, soit une augmentation de 4,5 ans par rapport à 2019, et le nombre de centenaires devrait avoisiner le demi-million. Le

¹<http://www.janwillemvandemaat.com/wp-content/uploads/2013/09/Social-inclusion-Elderly-Eurofound.pdf>

² <https://ec.europa.eu/eurostat/statistics-explained/SEPDF/cache/80393.pdf>

rapport 2024 sur le vieillissement souligne en outre que le vieillissement de la population continuera d'avoir des répercussions économiques et sociales majeures dans toute l'UE jusqu'en 2070 au moins³.

Dans ce contexte, les sociétés européennes doivent s'adapter à ces changements démographiques en favorisant le vieillissement actif et en soutenant la contribution des personnes âgées à la vie civique. Comme le souligne le Bureau de la Croix-Rouge de l'UE dans sa publication « *Bénévolat et liens intergénérationnels pour promouvoir le vieillissement actif* »⁴, la création de sociétés inclusives pour les personnes âgées passe par la promotion du vieillissement actif dès le plus jeune âge, notamment par le biais du bénévolat et des opportunités d'apprentissage intergénérationnel.

Le bénévolat des seniors joue déjà un rôle important dans toute l'Europe. Selon Eurostat, environ 40 % des adultes européens participent à des activités de bénévolat, avec des taux de participation de 19,9 % chez les personnes âgées de 50 à 64 ans et de 17,8 % chez celles âgées de 65 ans et plus. Les institutions européennes soutiennent également l'engagement civique par le biais d'initiatives telles que le Corps européen de solidarité et d'évolutions politiques visant à promouvoir les droits et la participation des personnes âgées, notamment l'avis de 2023 intitulé « *Stratégie européenne en faveur des personnes âgées* » adopté par le Comité économique et social européen⁵ et les conclusions du Conseil de 2020 sur *les droits de l'homme, la participation et le bien-être des personnes âgées à l'ère de la numérisation*⁶. Il subsiste néanmoins un manque d'opportunités de bénévolat bien structurées et durables, spécialement conçues pour les personnes âgées.

Parallèlement, la fracture numérique continue de constituer un obstacle majeur à la participation des personnes âgées, notamment à leur accès aux possibilités de bénévolat. Selon l'enquête 2023 d'Eurostat sur l'utilisation des TIC, seuls 28 % des personnes âgées de 65 à 74 ans possédaient au moins des compétences numériques de base, contre environ 70 % des 16-34 ans⁷. Les données révèlent également une dimension de genre, les écarts de compétences numériques devenant plus marqués parmi les groupes d'âge plus avancés, où les hommes ont tendance à déclarer des niveaux de compétence numérique plus élevés que les femmes.

³https://economy-finance.ec.europa.eu/publications/2024-ageing-report-economic-and-budgetary-projections-eu-member-states-2022-2070_en

⁴<https://redcross.eu/latest-news/volunteering-and-intergenerational-connections-to-promote-active-ageing>

⁵<https://www.eesc.europa.eu/en/our-work/opinions-information-reports/opinions/european-strategy-older-persons>

⁶<https://data.consilium.europa.eu/doc/document/ST-11717-2020-INIT/en/pdf>

⁷<https://ec.europa.eu/eurostat/web/products-eurostat-news/w/ddn-20240222-1>

Pour relever ce défi, l'Union européenne s'est fixé des objectifs ambitieux dans le cadre du programme « Décennie numérique », visant à ce qu'au moins 80 % des adultes possèdent des compétences numériques de base d'ici 2030. Cependant, les progrès restent limités, puisque seuls 55,6 % de la population de l'UE atteignent actuellement ce seuil⁸.

Au-delà des obstacles technologiques, les attitudes sociétales à l'égard du vieillissement peuvent également influencer la participation des personnes âgées. L'Organisation mondiale de la santé définit l'âgisme comme l'ensemble des stéréotypes, préjugés et discriminations à l'encontre d'individus en raison de leur âge. Une étude⁹ a montré que l'âgisme peut réduire le sentiment d'appartenance des personnes âgées et leur volonté de s'engager dans des activités civiques et communautaires, soulignant ainsi l'importance de créer des environnements inclusifs qui reconnaissent et valorisent leur contribution à la société.

1.5. Perspective interne du CESES – Belgique

La Belgique offre un environnement propice au vieillissement actif et au bénévolat des seniors, soutenu par un réseau bien établi d'organisations de la société civile, de collectivités locales et d'institutions publiques. Le bénévolat est largement considéré comme un moteur important de la cohésion sociale et du bien-être communautaire. De nombreuses personnes âgées s'engagent activement dans des activités culturelles, sociales, éducatives, environnementales et liées aux soins. Le vaste système de protection sociale du pays et la bonne qualité de vie encouragent une participation accrue après le départ à la retraite.

Le bénévolat des seniors est favorisé par la forte tradition des associations locales et des organisations communautaires en Belgique. De nombreux retraités possèdent une riche expérience professionnelle, des compétences multilingues et un savoir-vivre précieux qui peuvent être mis à profit pour soutenir les jeunes générations et les groupes vulnérables. Les villes et les associations à but non lucratif sont de plus en plus conscientes de la contribution des bénévoles seniors à la construction de quartiers plus résilients et à la promotion de la solidarité intergénérationnelle.

Cependant, la Belgique est également confrontée à plusieurs défis internes. La complexité institutionnelle de sa structure fédérale et la répartition des responsabilités entre les régions et les communautés linguistiques peuvent conduire à des politiques fragmentées et à des niveaux de soutien inégaux pour les initiatives de bénévolat.

⁸https://commission.europa.eu/news-and-media/news/digital-decade-2024-report-calls-strengthened-collective-action-2024-07-03_en

⁹ <https://doi.org/10.1080/13607863.2024.2348611>

L'accès à l'information et aux opportunités de bénévolat peut varier considérablement d'une région à l'autre, tandis que les procédures administratives peuvent décourager la participation tant des bénévoles que des organisations.

Les bénévoles sont de plus en plus sollicités dans les domaines de la santé, de l'aide sociale et des services de proximité en raison du vieillissement démographique, et les organisations ont souvent du mal à recruter et à fidéliser des bénévoles engagés sur le long terme. La numérisation peut également constituer un obstacle pour les personnes âgées qui ne disposent pas des compétences numériques ou de la confiance nécessaires pour accéder aux plateformes de bénévolat en ligne et aux services publics. Les inégalités sociales et les barrières linguistiques peuvent également entraver la participation de certaines personnes âgées, notamment celles issues de l'immigration ou de milieux économiquement défavorisés.

La Belgique dispose d'importantes opportunités pour renforcer le volontariat des seniors, notamment grâce à une meilleure coordination entre les acteurs fédéraux, régionaux et locaux, à l'élargissement des programmes d'inclusion numérique et à la promotion de modèles de volontariat flexibles mieux adaptés aux préférences des retraités d'aujourd'hui. La promotion du volontariat peut être renforcée par une meilleure reconnaissance des contributions des volontaires, notamment par le biais de certifications, de campagnes de sensibilisation et d'opportunités d'apprentissage tout au long de la vie. Les projets intergénérationnels et les partenariats entre les communes, les établissements d'enseignement et les organisations de la société civile présentent également un grand potentiel pour stimuler l'inclusion sociale et l'engagement communautaire.

La Belgique dispose d'une base solide pour le bénévolat des seniors, grâce à une société civile engagée et à une riche tradition de participation communautaire. En s'attaquant à la fragmentation structurelle, en réduisant les obstacles à la participation et en investissant dans des pratiques de bénévolat inclusives et innovantes, le pays peut mieux tirer parti des compétences, de l'expérience et de l'engagement de sa population vieillissante, tout en renforçant la cohésion sociale et le développement durable des communautés.

1.5. Perspective interne du LSC et du SPDH

1.5.1 LSC – Luxembourg

Le Luxembourg offre un cadre globalement favorable au vieillissement actif et au bénévolat des seniors. Le pays bénéficie d'un niveau de vie élevé, d'un système de protection sociale avancé et d'un large éventail d'institutions publiques et

d'organisations de la société civile favorisant l'inclusion sociale et la participation tout au long de la vie. Une bonne santé et une espérance de vie élevée sont assez courantes chez les personnes âgées, ce qui offre un potentiel prometteur pour la poursuite de l'engagement dans des activités bénévoles après la retraite.

Il existe de nombreuses associations, communes, organisations culturelles et prestataires de services sociaux qui soutiennent le bénévolat des seniors. De nombreuses personnes âgées possèdent des connaissances professionnelles et des compétences linguistiques précieuses qui peuvent être transmises aux jeunes générations ou mises à profit dans des projets axés sur la communauté. La tradition d'engagement civique et le soutien du gouvernement en faveur de la cohésion sociale constituent de bonnes bases pour multiplier les opportunités de bénévolat destinées aux citoyens âgés.

Mais il subsiste certains défis internes. La connaissance des possibilités de bénévolat pour les seniors est inégale, et de nombreuses organisations ne disposent pas de programmes structurés destinés aux bénévoles âgés. Une administration défaillante et un manque de coordination entre les organisations bénévoles peuvent dissuader la participation. La numérisation croissante des services crée des obstacles pour les personnes âgées ayant des compétences numériques limitées ou manquant de confiance dans l'utilisation des plateformes en ligne.

La population luxembourgeoise est multiculturelle, ce qui présente à la fois des opportunités et des défis. La diversité linguistique constitue un atout pour les activités de bénévolat, mais la communication entre les différents groupes linguistiques peut entraver le recrutement et l'intégration des bénévoles. De plus, les travailleurs frontaliers qui prennent leur retraite en dehors du Luxembourg sont souvent moins bien intégrés dans les réseaux locaux de bénévolat.

Le pays dispose d'un fort potentiel pour favoriser le bénévolat des seniors en investissant dans l'inclusion numérique, en promouvant des projets intergénérationnels, en renforçant la visibilité des contributions des bénévoles et en améliorant la coopération entre les communes, les ONG et les établissements d'enseignement. Des programmes de formation visant à améliorer les compétences numériques et à faciliter l'accès aux plateformes de bénévolat pourraient considérablement stimuler les taux de participation des personnes âgées.

Le Luxembourg dispose de la capacité institutionnelle, des ressources financières et du capital social nécessaires pour développer davantage le bénévolat des seniors. En s'attaquant aux obstacles existants et en créant des parcours de bénévolat plus accessibles et plus flexibles, le pays peut mieux tirer parti de l'expérience, des

connaissances et de la motivation de sa population âgée en pleine croissance, tout en renforçant la cohésion sociale et la résilience communautaire.

1.5.2 SPDH – Pays-Bas

Les Pays-Bas bénéficient d'un environnement très favorable au vieillissement actif et au bénévolat des seniors, soutenu par une forte culture de participation civique et d'engagement communautaire. La société néerlandaise possède une solide tradition de bénévolat, de nombreux seniors consacrant leur temps et leur expertise à des initiatives sociales, culturelles, environnementales et éducatives.

Le système de protection sociale bien développé du pays, les niveaux d'éducation élevés et une société civile forte offrent un cadre favorable aux politiques de vieillissement actif.

Aux Pays-Bas, les retraités sont souvent socialement actifs et sont encouragés par les municipalités, les centres communautaires, les ONG et les organisations confessionnelles à s'engager dans le bénévolat. Des possibilités de bénévolat flexibles et un haut niveau de connectivité numérique permettent à de nombreuses personnes âgées de continuer à apporter une contribution significative à leur communauté. Les initiatives et projets intergénérationnels au niveau des quartiers favorisent également la cohésion sociale et l'échange de connaissances et d'expériences entre les générations.

Mais certains problèmes persistent, malgré ces avantages. Les besoins en bénévoles dans les services de santé et d'aide sociale augmentent avec le vieillissement démographique, alors que l'offre de bénévoles actifs risque de ne pas répondre aux besoins futurs. Des problèmes de santé, de mobilité ou l'exclusion numérique peuvent entraver la participation des personnes âgées, en particulier parmi les groupes à faibles revenus ou issus de l'immigration. De plus, les organisations bénévoles rencontrent souvent des difficultés à recruter et à fidéliser des bénévoles à long terme dans une société plus flexible et individualisée.

Les Pays-Bas doivent également adapter les structures du bénévolat aux attentes changeantes des retraités, qui optent de plus en plus pour des engagements ponctuels ou de courte durée plutôt que pour des postes permanents. Les organisations doivent donc faire preuve de plus de souplesse et s'adapter aux besoins et aux modes de vie des seniors d'aujourd'hui.

Il existe d'importantes opportunités pour renforcer davantage le bénévolat des seniors actifs en investissant dans des programmes d'alphabétisation numérique, en développant les initiatives de bénévolat intergénérationnel et en valorisant les

contributions des bénévoles par le biais de certifications officielles ou de reconnaissances publiques. Une coopération renforcée entre les municipalités, les établissements d'enseignement, les prestataires de soins de santé et les organisations de la société civile peut créer des parcours de bénévolat plus inclusifs et accessibles pour les personnes âgées.

Dans l'ensemble, les Pays-Bas disposent d'un écosystème de bénévolat mature et résilient, qui présente un potentiel considérable de développement. En relevant les nouveaux défis démographiques et sociétaux tout en favorisant l'innovation et l'inclusion, le pays est bien placé pour maximiser les avantages sociaux, économiques et personnels du bénévolat des seniors, tant pour ces derniers que pour la société dans son ensemble.

2. Contexte démographique et politique

2.1 Tendances du vieillissement dans la région du Benelux

2.1.1. Belgique

La Belgique est actuellement confrontée à un vieillissement croissant de sa population. Selon Statbel¹⁰, la proportion de personnes âgées de 65 ans et plus est passée de 17,19 % en 2011 à 19,35 % en 2021. Cette tendance est particulièrement visible en Flandre, où cette proportion est passée de 18,29 % à 20,69 %, et en Wallonie, où elle est passée de 16,36 % à 19,01 %. La Région de Bruxelles-Capitale constitue une exception notable, puisque la proportion de personnes âgées de 65 ans et plus y a légèrement diminué, passant de 13,63 % à 13,04 %. Cette situation s'explique en grande partie par le profil démographique particulier de la région et par l'arrivée continue de migrants internationaux plus jeunes.

La tendance au vieillissement qui touche la majeure partie du territoire belge devrait se poursuivre au cours des prochaines décennies, ce qui posera des défis importants dans des domaines tels que l'emploi, la retraite et la participation sociale. Comme le souligne The Brussels Times¹¹, la population âgée de la Belgique croît plus rapidement que sa population en âge de travailler et, selon les projections démographiques du Bureau fédéral du Plan et de Statbel¹², le rapport entre les personnes âgées de 67 ans et plus et la population en âge de travailler devrait passer de 28 pour 100 en 2024 à 37 pour 100 en 2040 et à 43 pour 100 en 2070. Concrètement, alors qu'il y a actuellement environ trois à quatre personnes en âge de travailler pour chaque personne âgée en Belgique, ce rapport sera d'un peu plus de deux d'ici 2070, ce qui posera des défis sociaux et économiques majeurs.

¹⁰ <https://statbel.fgov.be/en/themes/census/population/age>

¹¹ <https://www.brusselstimes.com/1438721/belgiums-elderly-population-grows-faster-than-working-age-population>

¹² <https://www.plan.be/en/publications/population-outlook-belgium-older-population>

2.1.2. Luxembourg

Le Luxembourg connaît un vieillissement progressif de sa population, bien que cette tendance soit en partie compensée par une forte immigration de travailleurs jeunes. La part des personnes âgées de 60 ans et plus augmente régulièrement en raison de l'allongement de l'espérance de vie et des faibles taux de fécondité. Le départ à la retraite intervient souvent avant l'âge légal de 65 ans, car de nombreux travailleurs peuvent prétendre à une retraite anticipée après de longues périodes de cotisation. Ces évolutions posent des défis croissants pour la viabilité à long terme du système de retraite. (Statistiques Luxembourg)¹³

Indicateur	Luxembourg	Raisons possibles
% de la population âgée de 60 ans et plus	Environ 22 à 25 % de la population est âgée de 60 ans ou plus. (ageing-policies.unece.org) ¹⁴	Augmentation de l'espérance de vie ; faible taux de fécondité ; importante génération du baby-boom atteignant l'âge de la retraite ; vieillissement des résidents de longue date.
Tendance au vieillissement	Tendance au vieillissement modérée mais croissante , plus lente que dans de nombreux pays de l'UE en raison de l'immigration. (Statistiques Luxembourg) ¹⁵	Forte immigration d'adultes en âge de travailler ; baisse des taux de natalité ; allongement de l'espérance de vie ; part croissante des personnes âgées.

¹³

<https://statistiques.public.lu/en/publications/recensement/evolution-de-la-population.html?>

¹⁴ ageing-policies.unece.org

¹⁵ Statistiques Luxembourg

Indicateur	Luxembourg	Raisons possibles
Dynamique des départs à la retraite	De nombreux travailleurs partent à la retraite avant l'âge légal de 65 ans , souvent entre 57 et 64 ans. (Luxembourg Times ¹⁶)	Dispositions attractives en matière de retraite anticipée ; longues carrières de cotisation ; bonnes prestations de retraite ; système de retraite sous la pression du vieillissement démographique.

2.1.3. Les Pays-Bas

- % de la population âgée de 60 ans et plus

Environ 28 % de la population néerlandaise est âgée de 60 ans ou plus, et cette proportion devrait continuer d'augmenter au cours des prochaines décennies à mesure que les importantes générations d'après-guerre atteindront un âge avancé. Selon l'Office néerlandais des statistiques (CBS), les personnes âgées de 65 ans et plus représentent actuellement environ 20 % de la population, tandis que celles âgées de 60 ans et plus constituent environ un quart de l'ensemble des résidents.

- Tendance au vieillissement

Les Pays-Bas connaissent une nette tendance au vieillissement démographique. L'allongement de l'espérance de vie, combiné à la baisse des taux de natalité, a entraîné une augmentation de la proportion de personnes âgées par rapport à la population en âge de travailler. Le CBS prévoit que le nombre de personnes âgées de 65 ans et plus continuera d'augmenter jusqu'aux années 2040, ce qui conférera une importance accrue au vieillissement actif, à la participation sociale et à l'engagement bénévole des personnes âgées.

- Évolution de l'âge de la retraite

L'âge de la retraite aux Pays-Bas augmente progressivement et est lié à l'espérance de vie. En 2025, l'âge de la retraite publique (AOW) est fixé à 67 ans, et de nouvelles hausses sont attendues à l'avenir. De nombreuses personnes âgées restent actives après leur

¹⁶ [Luxembourg Times](#)

départ à la retraite grâce à un emploi à temps partiel, à la prise en charge de proches, à l'engagement communautaire et au bénévolat. Des études suggèrent que la retraite offre souvent de nouvelles opportunités d'engagement civique, les individus bénéficiant d'une plus grande flexibilité et recherchant des moyens significatifs de contribuer, d'entretenir des liens sociaux et de rester actifs au sein de leur communauté.

- Contexte local de La Haye

La Haye reflète la tendance générale au vieillissement démographique aux Pays-Bas, avec une proportion de résidents âgés en augmentation constante, due à l'allongement de l'espérance de vie et aux faibles taux de fécondité. Cependant, contrairement à la moyenne nationale, La Haye conserve un profil d'âge global relativement plus jeune en raison de son fort caractère international. La présence d'institutions diplomatiques, d'organisations internationales et d'une population d'expatriés très mobile contribue à un afflux continu de jeunes adultes, ce qui compense en partie les effets visibles du vieillissement à l'échelle de la ville. Au niveau intra-urbain, le vieillissement est réparti de manière inégale entre les quartiers : les populations âgées se concentrent dans des zones établies telles que Loosduinen, Mariahoeve et Scheveningen, tandis que des quartiers comme Laak et Ypenburg sont comparativement plus jeunes. Les modes de retraite suivent la dynamique nationale, avec un engagement continu après la retraite dans le bénévolat et le travail à temps partiel, ce qui fait du vieillissement à La Haye un enjeu politique différencié sur le plan spatial, nécessitant des approches d'aménagement adaptées à chaque quartier.

2.2 Aperçu comparatif

La Belgique, le Luxembourg et les Pays-Bas connaissent tous un vieillissement démographique, bien que le rythme et les caractéristiques diffèrent. Les Pays-Bas comptent actuellement la plus forte proportion de résidents âgés, avec environ 28 % de la population âgée de 60 ans et plus, suivis par le Luxembourg avec 22 à 25 %, tandis que la population belge âgée de 65 ans et plus a atteint 19,35 % en 2021 et continue de croître régulièrement.

En Belgique, le vieillissement est particulièrement marqué en Flandre et en Wallonie, tandis que la Région de Bruxelles-Capitale reste relativement plus jeune en raison de l'immigration et d'une population plus internationale. Les projections indiquent une augmentation substantielle du taux de dépendance des personnes âgées, ce qui exerce une pression croissante sur les retraites, les services de santé et les marchés du travail.

Le processus de vieillissement au Luxembourg est quelque peu tempéré par une immigration soutenue et une forte croissance démographique. Néanmoins,

l'allongement de l'espérance de vie, les faibles taux de fécondité et le départ à la retraite de la génération du baby-boom font progressivement augmenter la part des résidents âgés et suscitent des inquiétudes quant à la viabilité à long terme des systèmes de retraite et de protection sociale.

Les Pays-Bas sont confrontés à des défis démographiques similaires, mais ont mis en œuvre des mesures d'adaptation telles que le lien entre l'âge légal de la retraite et l'espérance de vie. Les personnes âgées néerlandaises ont également tendance à rester actives plus longtemps grâce au bénévolat, au travail à temps partiel et à l'engagement communautaire. Des villes comme La Haye combinent les tendances liées au vieillissement avec une population internationale relativement jeune, ce qui nécessite des approches spécifiques à chaque quartier en matière d'inclusion sociale et de vieillissement actif.

Dans ces trois pays, les défis communs consistent notamment à maintenir des systèmes de retraite viables, à répondre aux besoins croissants en matière de soins de santé et de soins de longue durée, à lutter contre l'isolement social des personnes âgées et à garantir des communautés adaptées aux personnes âgées. Parallèlement, ces trois pays reconnaissent de plus en plus que les personnes âgées apportent une contribution précieuse à la société par le biais du bénévolat, de l'apprentissage tout au long de la vie, de la participation civique et des activités intergénérationnelles. Leurs systèmes de protection sociale relativement avancés constituent une base solide pour l'élaboration de politiques innovantes en faveur d'un vieillissement actif et en bonne santé au cours des prochaines décennies.

2.2 Le bénévolat des seniors dans les pays du Benelux

2.2.1. Belgique

Cette section s'appuie principalement sur la fiche d'information du projet V-CALC élaborée par le CEV (Centre européen du volontariat), qui donne un aperçu du volontariat en Belgique.

Le bénévolat joue un rôle important dans le tissu social belge et s'appuie sur un cadre juridique clair. Selon la législation belge, il est défini comme la contribution libre et non rémunérée de temps au profit d'une organisation à but non lucratif ou publique, reflétant à la fois l'engagement civique et la solidarité structurée.

Les données montrent que le volontariat est très répandu, 9,2 % de la population ayant exercé une activité de volontariat au moins une fois. Les personnes âgées sont fortement représentées, celles âgées de 60 ans et plus représentant 27,4 % des

volontaires, ce qui en fait le groupe d'âge le plus important. Cela confirme que les personnes âgées jouent déjà un rôle significatif dans l'écosystème du volontariat belge.

Le système s'appuie sur la loi de 2005 sur le volontariat, sur des organismes régionaux de soutien tels que le Vlaams Steunpunt Vrijwilligerswerk et la Plateforme francophone du volontariat – tous deux impliqués dans la consultation – ainsi que sur des plateformes numériques mettant en relation les volontaires et les organisations. Le remboursement des frais, sous certaines conditions, contribue également à réduire les obstacles à la participation.

Cependant, le volontariat évolue vers des engagements plus flexibles et de courte durée, parallèlement à une complexité administrative croissante. Cela souligne la nécessité d'adapter les structures du volontariat afin de garantir que les personnes âgées puissent y participer de manière inclusive et durable.

2.2.2. Luxembourg

Bénévolat des seniors

Indicateur	Luxembourg	Raisons possibles
Culture du bénévolat des seniors	Bien développée et en pleine expansion	Forte tradition d'engagement civique ; associations de seniors actives ; soutien du gouvernement et des ONG ; niveaux élevés d'éducation et de participation sociale.

Indicateur	Luxembourg	Raisons possibles
Participation des personnes âgées	Relativement élevée dans les activités sociales, culturelles et communautaires	Bonne santé et espérance de vie élevée ; réseaux communautaires étendus ; possibilités d'apprentissage tout au long de la vie ; système de protection sociale solide.
Structures de soutien adaptées	Cadre de soutien diversifié et bien établi	ONG et organisations bénévoles actives ; services municipaux destinés aux seniors ; prestataires de formation tout au long de la vie ; politiques nationales favorisant le vieillissement actif et l'inclusion sociale.

Le Luxembourg dispose d'une culture positive et en plein essor du bénévolat des seniors, soutenue par de nombreuses associations, communes et initiatives publiques. Les personnes âgées participent activement à des activités communautaires, culturelles, éducatives et bénévoles, tout en bénéficiant d'une bonne santé et d'un soutien social. Un large éventail de structures d'accompagnement, notamment des

associations de seniors, des possibilités d'apprentissage tout au long de la vie et des politiques en faveur du vieillissement actif, contribue à favoriser l'inclusion sociale et l'engagement civique des personnes âgées.

2.2.3. Les Pays-Bas

Culture du bénévolat

Les Pays-Bas possèdent l'une des cultures du bénévolat les plus développées d'Europe. Selon l'Office néerlandais des statistiques (CBS), environ 49 % des personnes âgées de 15 ans et plus ont participé à des activités bénévoles en 2024. Le bénévolat est profondément ancré dans la société néerlandaise et s'exerce au sein de clubs sportifs, d'organisations communautaires, d'institutions religieuses, d'établissements de santé et d'initiatives sociales. Les personnes âgées jouent un rôle particulièrement important dans le maintien de bon nombre de ces activités.

Source : CBS – Bénévolat 2024

Participation des seniors

Les seniors comptent parmi les bénévoles les plus actifs aux Pays-Bas. En 2024, 52,9 % des personnes âgées de 65 à 74 ans ont déclaré avoir participé à des activités bénévoles, ce qui fait de cette tranche d'âge l'une des populations de bénévoles les plus engagées du pays. Des études suggèrent que les seniors sont motivés par le lien social, le fait de rester actifs, de contribuer à la société, de partager leurs compétences et leur expérience, et de conserver un but dans la vie après la retraite. Cependant, leur participation peut être affectée par des problèmes de santé, des difficultés de mobilité et des obstacles liés au numérique.

Sources : CBS ; Leyden Academy on Vitality and Ageing

Structures de soutien pertinentes

Les Pays-Bas disposent d'une infrastructure bien développée pour soutenir l'engagement bénévole. Parmi les principales structures de soutien, on peut citer :

- Vrijwilligerscentrales (centres de bénévolat) : centres locaux qui recrutent, forment et mettent en relation les bénévoles avec les organisations.

- NLvoorelkaar / NL voor Elkaar : l'une des plus grandes plateformes nationales de mise en relation des bénévoles, qui met en relation les bénévoles avec des opportunités au sein de leurs communautés.
- Movisie : institut national de recherche proposant des études, des outils et des bonnes pratiques en matière de bénévolat, de participation sociale et d'inclusion.
- Present Nederland et les fondations Present locales : des organisations qui mettent en relation des bénévoles avec des personnes et des associations locales ayant besoin d'un soutien pratique ou social.
- Programmes municipaux et initiatives communautaires : de nombreuses communes néerlandaises encouragent activement le vieillissement actif, la participation sociale et l'engagement bénévole chez les résidents âgés.
- Académie de Leyde sur la vitalité et le vieillissement : institut de recherche axé sur le vieillissement en bonne santé, la participation sociale et le rôle des personnes âgées dans la société.

Ensemble, ces structures forment un écosystème solide qui soutient le bénévolat des seniors et le vieillissement actif, tout en aidant les organisations à recruter, former et fidéliser des bénévoles seniors.

2.3 Inclusion numérique et vieillissement actif

2.3.1. Belgique

L'inclusion numérique reste un défi majeur en Belgique. Selon Statbel,¹⁷, en 2025, 61 % des personnes âgées de 16 à 74 ans possédaient au moins des compétences numériques de base, tandis que les retraités figuraient parmi les groupes rencontrant les plus grandes difficultés, avec seulement 39 % d'entre eux atteignant ce niveau. La même source met également en évidence un net déclin des compétences numériques après 45 ans, ainsi que parmi les groupes peu qualifiés.

¹⁷ <https://statbel.fgov.be/en/news/two-out-five-belgians-lack-basic-digital-skills>

Plusieurs initiatives ont été mises en place pour remédier à ce problème. Citons par exemple le Plan d'appropriation numérique (DAP)¹⁸, approuvé en 2021, qui vise à renforcer les compétences numériques des Bruxellois, en mettant particulièrement l'accent sur l'accompagnement des personnes âgées, considérées comme un groupe vulnérable dans le contexte de la numérisation. Ce plan s'articule autour de quatre axes prioritaires, 17 projets et 66 actions, ce qui témoigne de l'importance accordée à ce défi au niveau politique en Belgique.

2.3.2 Luxembourg

Indicateur	Luxembourg	Raisons possibles
Inclusion numérique	Généralement élevée, mais des disparités persistent parmi les groupes d'âge plus avancés	Une infrastructure numérique solide ; les efforts de numérisation menés par les pouvoirs publics ; l'accès à des programmes de formation ; des compétences numériques variables chez les seniors.
Utilisation d'Internet chez les seniors	Élevée et en hausse, en particulier chez les seniors les plus jeunes (60-74 ans)	L'accès généralisé à Internet ; l'utilisation croissante des smartphones et des tablettes ; le besoin de services en ligne ; la

¹⁸<https://be.brussels/en/about-region/values-budget-and-strategy/strategy-and-policy-priorities/digital-inclusion-review-digital-brussels/2021-2024-digital-appropriation-plan>

Indicateur	Luxembourg	Raisons possibles
		communication avec la famille et les amis.
Obstacles courants	Des problèmes liés aux compétences, à la confiance et à l'accessibilité persistent	Connaissances numériques limitées ; crainte de la fraude en ligne et des risques liés à la vie privée ; manque d'assurance face à la technologie ; limitations physiques ou cognitives liées à l'âge.
Défis liés à l'administration en ligne	Certaines personnes âgées rencontrent des difficultés pour accéder aux services publics numériques	Procédures d'authentification complexes ; compétences numériques limitées ; préférence pour les services en face à face ; préoccupations liées à l'accessibilité et à la facilité d'utilisation.

2.3.3 Pays-Bas

Utilisation d'Internet chez les seniors

Les Pays-Bas affichent l'un des taux d'utilisation d'Internet les plus élevés d'Europe, y compris chez les personnes âgées. Selon l'Office néerlandais des statistiques (CBS), environ **94 % des personnes âgées de 65 à 75 ans** utilisent régulièrement Internet, tandis que l'utilisation chez les personnes âgées de 75 ans et plus continue d'augmenter chaque année. Les personnes âgées utilisent le plus souvent Internet pour communiquer, effectuer des opérations bancaires en ligne, rechercher des informations sur la santé, faire des achats et accéder aux services publics. Malgré ces taux de participation élevés, des différences significatives persistent en matière de confiance et de compétences numériques parmi les groupes d'âge les plus avancés.

Obstacles courants

Bien que l'accès à Internet soit généralisé, de nombreuses personnes âgées sont encore confrontées à des difficultés liées à la participation numérique. Parmi les obstacles courants, on peut citer :

- Des compétences numériques et une confiance en soi limitées
- La difficulté à suivre l'évolution rapide des technologies
- Des inquiétudes concernant la vie privée, la fraude en ligne et la cybersécurité
- Des limitations physiques telles qu'une baisse de la vue ou de la dextérité
- Un manque d'accompagnement personnalisé lors de l'apprentissage des nouvelles technologies

Ces obstacles peuvent contribuer à l'exclusion numérique, en particulier chez les personnes les plus âgées et celles ayant un faible niveau d'éducation.

Les défis de l'administration en ligne

Le gouvernement néerlandais s'appuie de plus en plus sur des plateformes numériques pour les services publics, notamment les soins de santé, la fiscalité, les retraites et les services municipaux. Des systèmes tels que **DigiD**, la plateforme nationale d'identité numérique, sont devenus indispensables pour accéder à de nombreux services publics. Si ces évolutions améliorent l'efficacité, elles peuvent poser des difficultés aux personnes âgées qui ont des compétences numériques limitées ou qui ont besoin d'un accompagnement supplémentaire. Les difficultés à remplir des formulaires en ligne, à gérer les identités numériques et à comprendre les communications numériques peuvent réduire l'accès à des services importants et accroître la dépendance vis-à-vis des proches ou des organismes d'aide.

En conséquence, l'inclusion numérique reste une priorité majeure aux Pays-Bas, où les municipalités, les bibliothèques, les associations bénévoles et les initiatives nationales proposent des formations et un accompagnement pour aider les personnes âgées à participer pleinement à une société de plus en plus numérique.

3. Perspective européenne sur le vieillissement actif, le bénévolat et l'inclusion numérique

Le vieillissement de la population est l'une des tendances démographiques les plus marquantes qui touchent actuellement l'Europe. Selon un rapport de recherche d'Eurofound, le nombre de personnes âgées de 65 à 79 ans devrait augmenter de plus de 30 % entre 2010 et 2030¹⁹, tandis qu'Eurostat estime que la population âgée de 80 ans et plus augmentera de 57,1 % au cours de la même période²⁰. D'ici 2050, l'âge médian dans l'Union européenne devrait atteindre 48,2 ans, soit une augmentation de 4,5 ans par rapport à 2019, et le nombre de centenaires devrait avoisiner le demi-million. Le rapport 2024 sur le vieillissement souligne en outre que le vieillissement de la population continuera d'avoir des répercussions économiques et sociales majeures dans toute l'UE jusqu'en 2070 au moins²¹.

Dans ce contexte, les sociétés européennes doivent s'adapter à ces changements démographiques en favorisant le vieillissement actif et en soutenant la contribution des personnes âgées à la vie civique. Comme le souligne le Bureau de la Croix-Rouge de l'UE dans sa publication « *Bénévolat et liens intergénérationnels pour promouvoir le vieillissement actif* »²², la création de sociétés inclusives pour les personnes âgées passe par la promotion du vieillissement actif dès le plus jeune âge, notamment par le biais du bénévolat et des opportunités d'apprentissage intergénérationnel.

Le bénévolat des seniors joue déjà un rôle important dans toute l'Europe. Selon Eurostat, environ 40 % des adultes européens participent à des activités de bénévolat, avec des taux de participation de 19,9 % chez les personnes âgées de 50 à 64 ans et de 17,8 % chez celles âgées de 65 ans et plus. Les institutions européennes soutiennent également l'engagement civique par le biais d'initiatives telles que le Corps européen de solidarité et d'évolutions politiques visant à promouvoir les droits et la participation des personnes âgées, notamment l'avis de 2023 intitulé « *Stratégie européenne en faveur des*

¹⁹<http://www.janwillemvandemaat.com/wp-content/uploads/2013/09/Social-inclusion-Elderly-Eurofound.pdf>

²⁰ <https://ec.europa.eu/eurostat/statistics-explained/SEPDE/cache/80393.pdf>

²¹https://economy-finance.ec.europa.eu/publications/2024-ageing-report-economic-and-budgetary-projections-eu-member-states-2022-2070_en

²²<https://redcross.eu/latest-news/volunteering-and-intergenerational-connections-to-promote-active-ageing>

personnes âgées » adopté par le Comité économique et social européen²³ et les conclusions du Conseil de 2020 sur les droits de l'homme, la participation et le bien-être des personnes âgées à l'ère de la numérisation²⁴. Il subsiste néanmoins un manque d'opportunités de bénévolat bien structurées et durables, spécialement conçues pour les personnes âgées.

Parallèlement, la fracture numérique continue de constituer un obstacle majeur à la participation des personnes âgées, notamment à leur accès aux possibilités de bénévolat. Selon l'enquête 2023 d'Eurostat sur l'utilisation des TIC, seuls 28 % des personnes âgées de 65 à 74 ans possédaient au moins des compétences numériques de base, contre environ 70 % des 16-34 ans²⁵. Les données révèlent également une dimension de genre, les écarts de compétences numériques devenant plus marqués parmi les groupes d'âge plus avancés, où les hommes ont tendance à déclarer des niveaux de compétence numérique plus élevés que les femmes.

Pour relever ce défi, l'Union européenne s'est fixé des objectifs ambitieux dans le cadre du programme politique « Décennie numérique », visant à ce qu'au moins 80 % des adultes possèdent des compétences numériques de base d'ici 2030. Cependant, les progrès restent limités, puisque seuls 55,6 % de la population de l'UE atteignent actuellement ce seuil²⁶.

Au-delà des obstacles technologiques, les attitudes sociétales à l'égard du vieillissement peuvent également affecter la participation des personnes âgées. L'Organisation mondiale de la santé définit l'âgisme comme l'ensemble des stéréotypes, préjugés et discriminations à l'encontre d'individus en raison de leur âge. Une étude²⁷ a montré que l'âgisme peut réduire le sentiment d'appartenance des personnes âgées et leur volonté de s'engager dans des activités civiques et communautaires, soulignant ainsi l'importance de créer des environnements inclusifs qui reconnaissent et valorisent leur contribution à la société.

²³<https://www.eesc.europa.eu/en/our-work/opinions-information-reports/opinions/european-strategy-older-persons>

²⁴<https://data.consilium.europa.eu/doc/document/ST-11717-2020-INIT/en/pdf>

²⁵<https://ec.europa.eu/eurostat/web/products-eurostat-news/w/ddn-20240222-1>

²⁶https://commission.europa.eu/news-and-media/news/digital-decade-2024-report-calls-strengthened-collective-action-2024-07-03_en

²⁷<https://doi.org/10.1080/13607863.2024.2348611>

4. Résultats de l'évaluation des besoins au Benelux

4.1 Profil des organisations participantes

- **Types d'organisations**

Belgique

Au total, 9 organisations belges ont participé à la consultation : 7 organisations apportant des perspectives ancrées dans le contexte national, et 2 organisations apportant une dimension européenne plus large.

Luxembourg

Nombre de répondants luxembourgeois : 6

Les organisations interrogées sont 5 ONG et 1 entreprise à impact social comptant entre 1 et 20 bénévoles.

Toutes interviennent principalement aux niveaux local, national et régional.

Pays-Bas

Les réponses à la consultation néerlandaise ont été fournies par sept organisations œuvrant directement dans les domaines de l'engagement communautaire, du vieillissement actif et du bénévolat, notamment Stichting Present Den Haag, Stichting Present Rotterdam, Stichting Present Culemborg, Present Nederland, LVvoorElkaar, Stichting Quiet Den Haag et Koepel Gepensioneerden. Ensemble, ces organisations apportent une vaste expérience en matière de mobilisation des bénévoles, d'accompagnement des habitants en situation de vulnérabilité, de lutte contre l'isolement social et de création d'opportunités de participation sociale épanouissante pour les personnes de tous âges.

- **Domaines d'activité**

Belgique

Ensemble, elles couvrent des domaines tels que la gestion des bénévoles, l'engagement des seniors, la représentation des personnes âgées et le soutien aux organisations de bénévolat.

Luxembourg

Leurs domaines d'intervention portent principalement sur l'éducation, l'inclusion sociale, le bénévolat, l'inclusion numérique, les soins de santé et l'accompagnement des jeunes.

La participation des seniors aux activités varie entre 2 et 2 000 participants par an.

Le profil des bénévoles seniors correspond dans la plupart des cas à celui de retraités actifs, et une organisation se consacre à l'accompagnement d'un groupe cible de jeunes grâce au travail effectué par des bénévoles seniors.

Les principales langues utilisées sont le luxembourgeois, le français et l'allemand, deux organisations proposant en outre l'anglais.

Les Pays-Bas

Aux Pays-Bas, des plateformes de mise en relation des bénévoles permettent de rapprocher les personnes souhaitant s'engager bénévolement des organisations et des membres de la communauté qui ont besoin d'aide.

Des organisations disposant d'informations précieuses sur les obstacles et les motivations des personnes en situation de précarité financière, y compris les personnes âgées.

Réseau local de lieux de rencontre à La Haye qui vise à réduire la solitude et à renforcer les liens sociaux, en particulier parmi les personnes âgées et les autres résidents exposés au risque d'isolement social.

Des organisations nationales faitières représentant les intérêts des retraités aux Pays-Bas et défendant le vieillissement actif, la participation sociale et le bien-être des personnes âgées.

Fonctionnant selon un modèle unique qui met en relation des personnes désireuses d'apporter leur aide avec des individus et des organisations confrontés à des difficultés pratiques ou sociales.

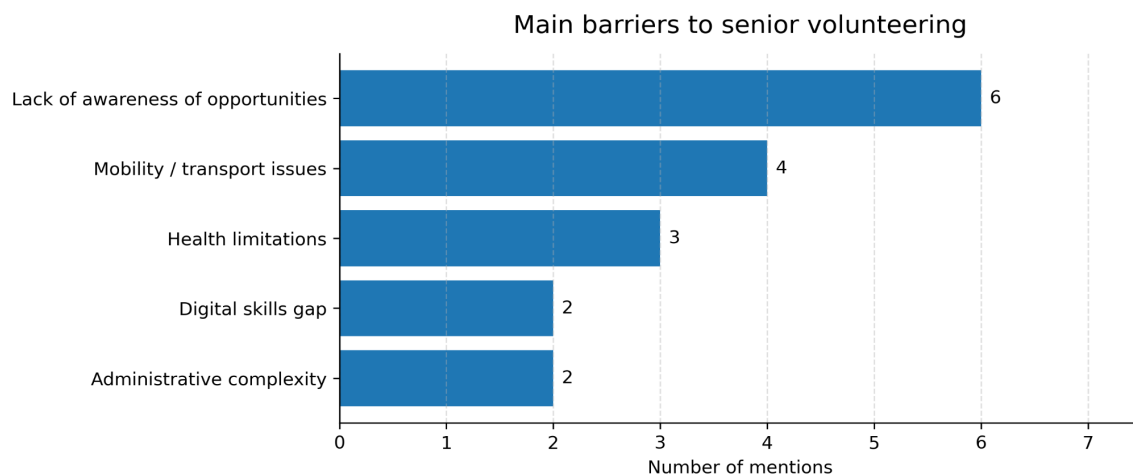
4.2 Principaux défis identifiés

Belgique

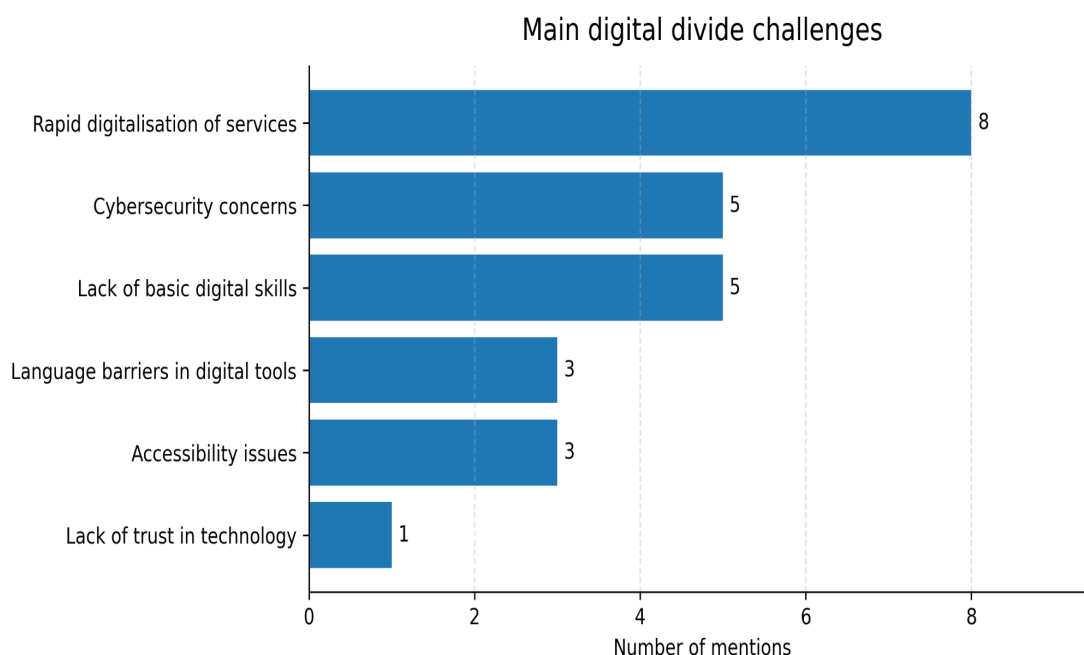
La consultation a mis en évidence le **manque de connaissance des possibilités de bénévolat** (6 fois) comme principal obstacle à la participation des personnes âgées au bénévolat, suivi des difficultés de mobilité et de transport (4), des limitations liées à la santé (3), de la complexité administrative (2) et du manque de compétences numériques (2). En outre, les organisations ont mis en avant des obstacles ne figurant pas parmi les options de réponse prédéfinies, tels que le manque d'expérience préalable en matière

de bénévolat, l'incertitude quant à la manière de contribuer, des opportunités de bénévolat pas toujours adaptées aux capacités des personnes âgées, des priorités personnelles concurrentes et des responsabilités en matière de soins, ainsi que l'impact de l'allongement de la vie active et des pressions économiques sur la disponibilité des seniors pour le bénévolat.

En ce qui concerne la fracture numérique, les personnes interrogées ont identifié la **numérisation rapide des services** (8) comme le principal défi, suivie par le manque de compétences numériques de base (5) et les préoccupations en matière de cybersécurité (5). Les problèmes d'accessibilité (3), les barrières linguistiques liées aux outils numériques (3) et le manque de confiance dans la technologie (1) ont également été mentionnés comme des facteurs affectant la participation numérique des personnes âgées.



Source: AAV Belgium consultation responses, 2026. Multiple-choice question; respondents could select up to three options.



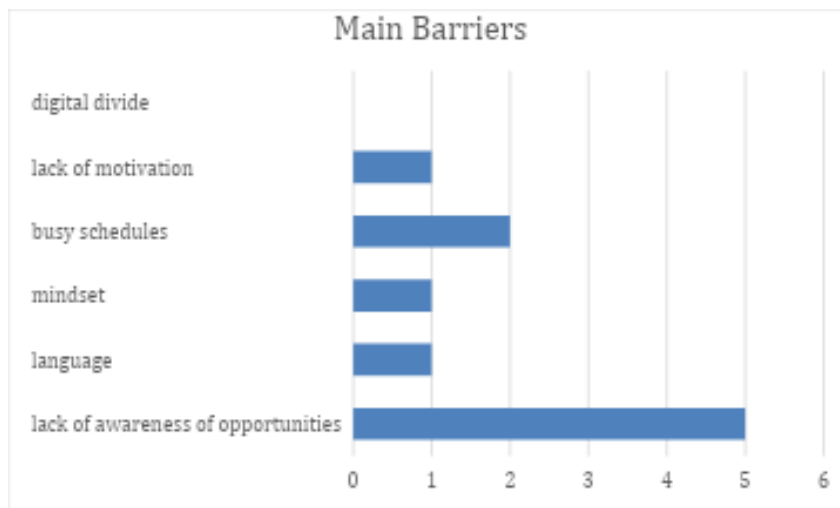
Source: AAV Belgium consultation responses, 2026. Multiple-choice question; respondents could select up to three options.

Luxembourg

Le Luxembourg connaît un vieillissement progressif de sa population, bien que cette tendance soit en partie compensée par une forte immigration de travailleurs plus jeunes. La part des personnes âgées de 60 ans et plus augmente régulièrement en raison de l'allongement de l'espérance de vie et des faibles taux de fécondité. Le départ à la retraite intervient souvent avant l'âge légal de 65 ans, car de nombreux travailleurs peuvent prétendre à une retraite anticipée après de longues périodes de cotisation. Ces

évolutions posent des défis croissants pour la viabilité à long terme du système de retraite.

Le Luxembourg a atteint un niveau élevé d'inclusion numérique, soutenu par une infrastructure numérique de pointe et un accès généralisé à Internet. Cependant, une fracture numérique persiste chez les personnes âgées, en particulier parmi les tranches d'âge les plus âgées et celles dont les compétences numériques sont limitées. Parmi les obstacles courants figurent le manque de confiance, les inquiétudes liées à la sécurité en ligne et les difficultés d'adaptation aux nouvelles technologies. Bien que les services administratifs en ligne soient largement disponibles, certaines personnes âgées continuent de rencontrer des difficultés liées à la culture numérique, aux processus d'authentification et à l'accessibilité des services.



Les Pays-Bas

Les obstacles courants sont les suivants :

- Des compétences numériques et une confiance en soi limitées
- La difficulté à suivre l'évolution rapide des technologies
- Des inquiétudes concernant la vie privée, la fraude en ligne et la cybersécurité
- Des limitations physiques telles qu'une baisse de la vue ou de la dextérité
- Un manque d'accompagnement personnalisé lors de l'apprentissage des nouvelles technologies

Ces obstacles peuvent contribuer à l'exclusion numérique, en particulier chez les personnes les plus âgées et celles ayant un faible niveau d'éducation.

Le gouvernement néerlandais s'appuie de plus en plus sur des plateformes numériques pour les services publics, notamment les soins de santé, la fiscalité, les retraites et les services municipaux. Des systèmes tels que **DigiD**, la plateforme nationale d'identité numérique, sont devenus indispensables pour accéder à de nombreux services administratifs. Si ces évolutions améliorent l'efficacité, elles peuvent poser des difficultés aux personnes âgées dont les compétences numériques sont limitées ou qui ont besoin d'un accompagnement supplémentaire. Les difficultés à remplir des formulaires en ligne, à gérer ses identités numériques et à comprendre les communications numériques peuvent réduire l'accès à des services importants et accroître la dépendance vis-à-vis des proches ou des organismes d'aide.

En conséquence, l'inclusion numérique reste une priorité majeure aux Pays-Bas, où les municipalités, les bibliothèques, les associations bénévoles et les initiatives nationales proposent des formations et un accompagnement pour aider les personnes âgées à participer pleinement à une société de plus en plus numérique.

Les problèmes de santé (6 réponses sur 7) constituaient l'obstacle le plus important, suivis par la méconnaissance des possibilités offertes (4 sur 7) et les problèmes de mobilité/transport (4 sur 7). La complexité administrative (2 sur 7), le manque de compétences numériques (1 sur 7) et les barrières linguistiques (1 sur 7) ont été mentionnés moins fréquemment. Ces résultats suggèrent que l'accessibilité et la sensibilisation restent les principaux obstacles à la participation.

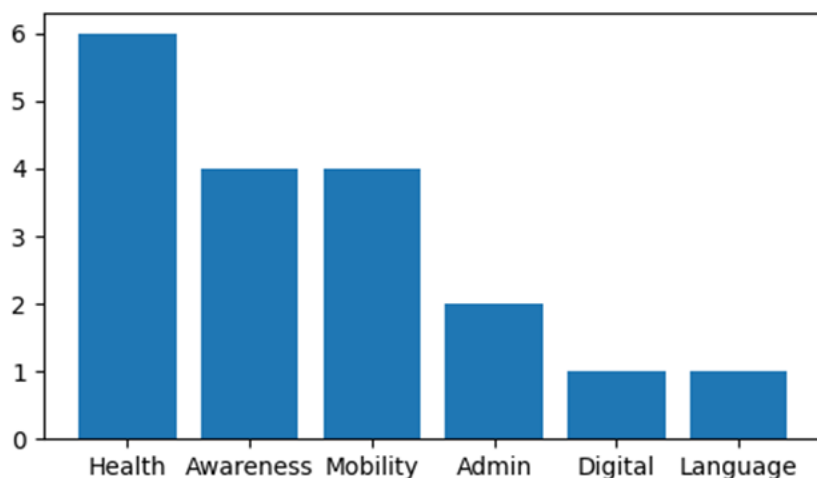
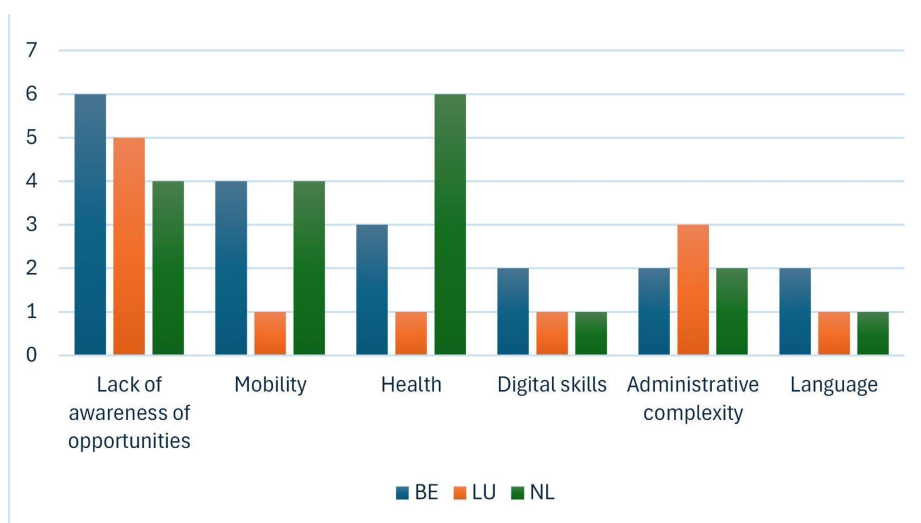


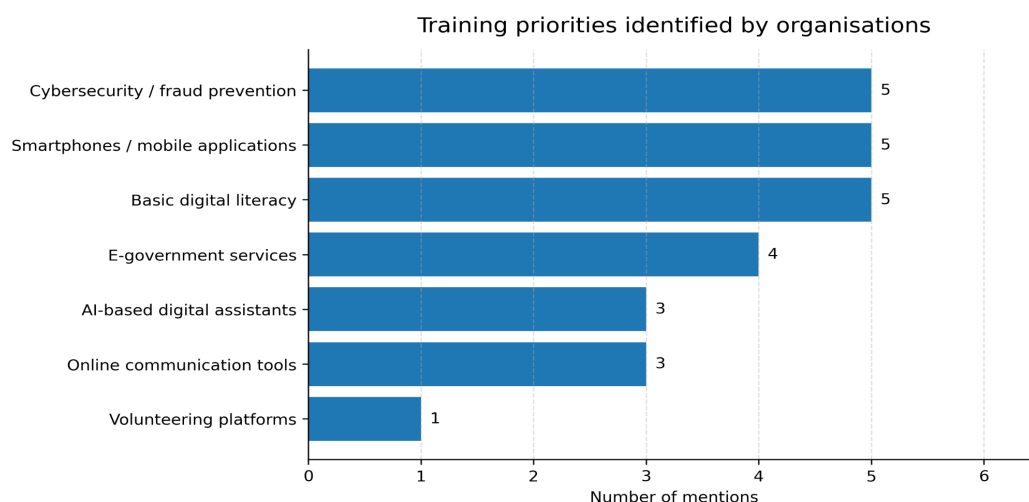
Tableau comparatif



4.3 Principaux besoins en formation et lacunes en matière de capacités

Belgique

Les organisations participantes ont identifié le développement des compétences numériques comme la principale priorité de formation pour les personnes âgées. Parmi les besoins les plus fréquemment cités figurent **la culture numérique de base** (5), **l'utilisation des smartphones et des applications mobiles** (5), **la cybersécurité et la prévention de la fraude** (5), les outils de communication en ligne (3) et l'accès aux services administratifs en ligne (4). Plusieurs organisations ont également souligné l'importance de la formation aux technologies émergentes telles que les assistants numériques basés sur l'IA (3) et les plateformes de bénévolat (1). En ce qui concerne les méthodes de formation, les répondants ont exprimé une préférence pour les formats d'apprentissage en présentiel et en petits groupes, complétés par des approches entre pairs et des exercices pratiques.



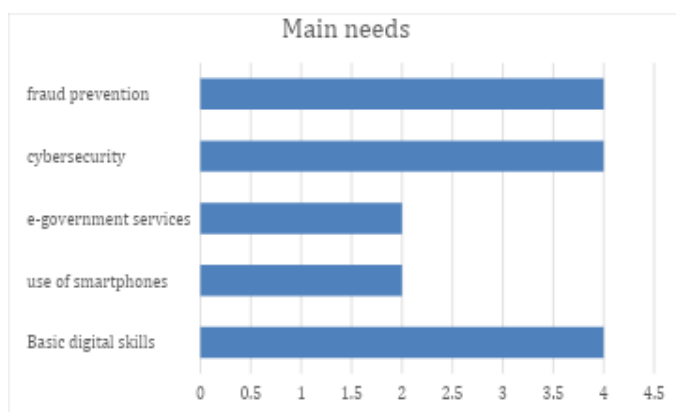
Source: AAV Belgium consultation responses, 2026. Multiple-choice question; respondents could select up to three options.

Luxembourg

Pour toutes, la formation et le renforcement des capacités constituent un besoin identifié. En effet, la majorité des organisations proposent des formations et un accompagnement en interne à leurs bénévoles.

Les priorités en matière de formation identifiées par les organisations vont de la culture numérique (utilisation des smartphones) à la cybersécurité et à la prévention de la fraude, en passant par l'utilisation des services d'administration en ligne et de banque en ligne

En ce qui concerne les méthodes et formats d'apprentissage préférés, 5 répondants ont cité l'apprentissage en présentiel et 1 la formation multilingue.



Pays-Bas

Les priorités de formation les plus citées ont été l'utilisation des smartphones et des applications (4/7), la cybersécurité et la prévention de la fraude (4/7), les plateformes de bénévolat (3/7), les outils de communication en ligne (3/7) et les outils d'intelligence artificielle (3/7).

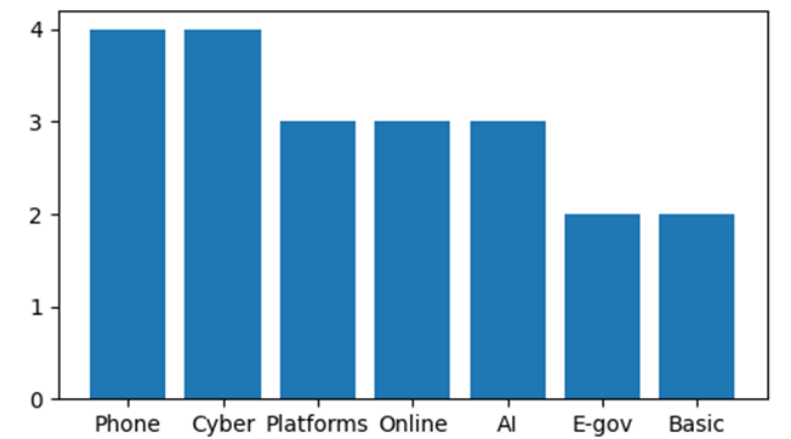
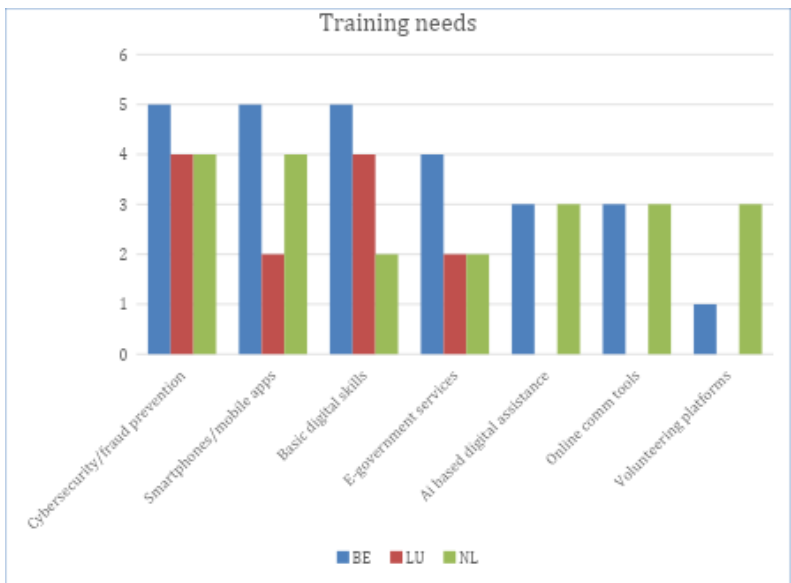


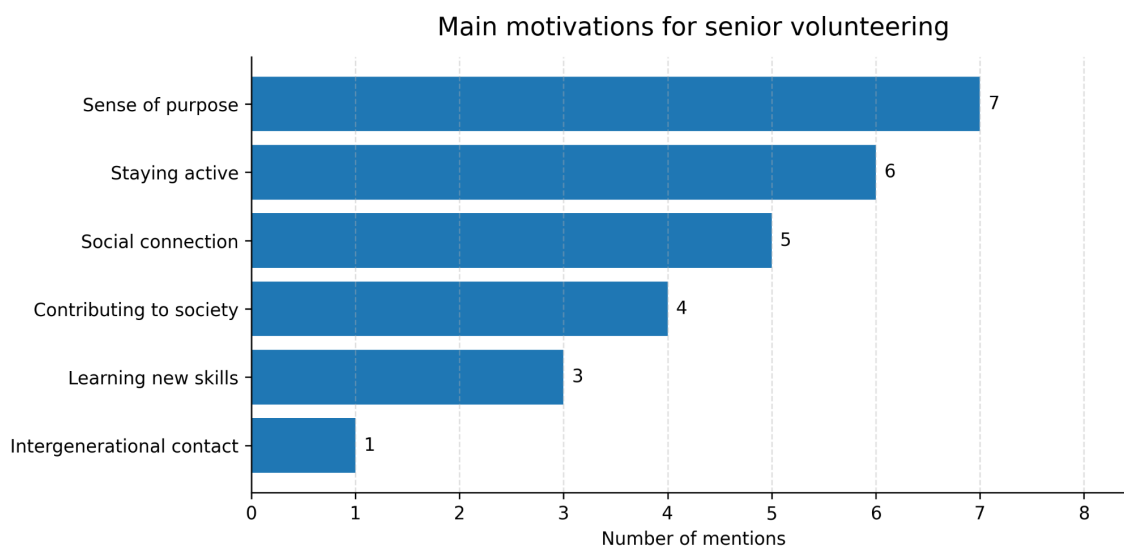
Tableau comparatif



4.4 Motivations et facteurs incitant les seniors à faire du bénévolat

Belgique

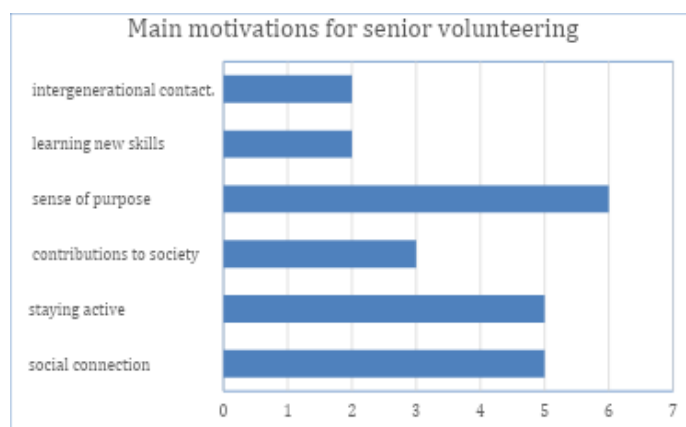
La consultation confirme que le bénévolat est perçu comme un moyen important de promouvoir le vieillissement actif et la participation sociale. Parmi les principales motivations identifiées par les organisations figurent le **sentiment d'avoir un but** (7), le fait de rester actif (6) et les liens sociaux (5). Les personnes interrogées ont également souligné le désir de contribuer à la société (4), de continuer à apprendre et à développer de nouvelles compétences (3), et de favoriser les contacts intergénérationnels (1).



Source: AAV Belgium consultation responses, 2026. Multiple-choice question; respondents could select up to three options.

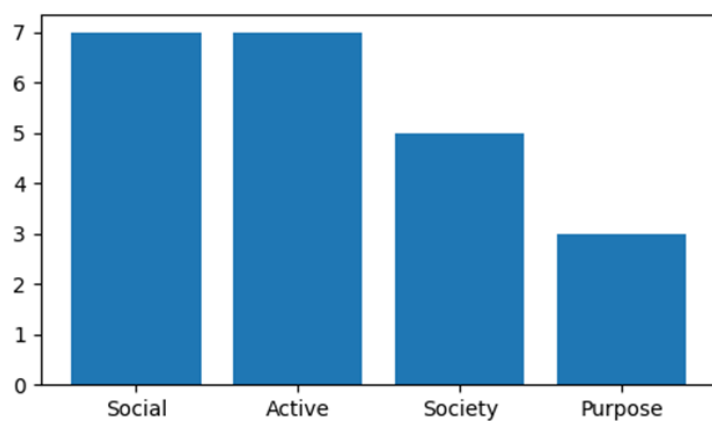
Luxembourg

Liens sociaux, rester actif, contribution à la société, sentiment d'utilité, acquisition de nouvelles compétences, contacts intergénérationnels.

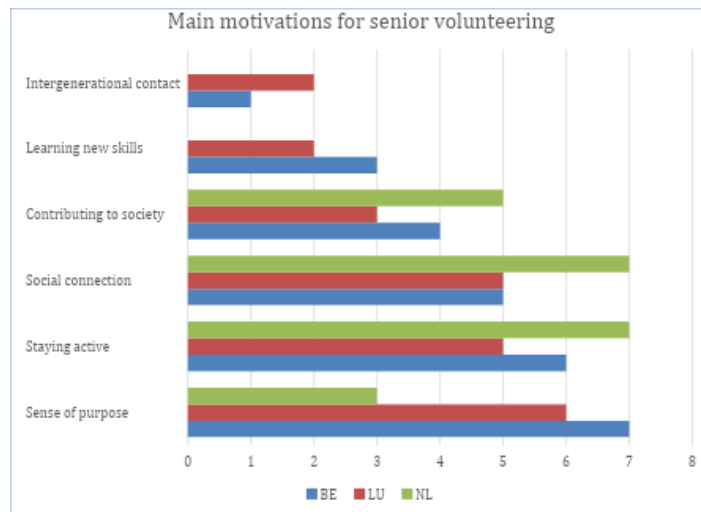


Pays-Bas

Les liens sociaux et le fait de rester actif ont été cités par l'ensemble des personnes interrogées (7/7). Contribuer à la société (5/7) et conserver un sentiment d'utilité (3/7) figuraient également parmi les motivations importantes.



Tableaux comparatifs



5. Analyse des résultats

5.1 Tendances communes au sein de la région du Benelux et principales différences

La Belgique, le Luxembourg et les Pays-Bas sont confrontés à de nombreux défis démographiques et sociétaux liés au vieillissement de la population et à la numérisation croissante de la vie quotidienne. Bien que chaque pays ait développé ses propres approches politiques et structures de soutien, les trois pays présentent un certain nombre de tendances communes en matière de participation des seniors, d'inclusion numérique et de bénévolat. Parallèlement, on observe des différences importantes quant à l'intensité de ces défis et aux réponses adoptées par les organisations et les pouvoirs publics.

Une première tendance commune à l'ensemble de la région du Benelux est le vieillissement de la population. Ces trois pays connaissent une proportion croissante de personnes âgées en raison d'une espérance de vie plus longue et de faibles taux de fécondité. Cette transition démographique soulève des inquiétudes quant à la viabilité des systèmes de retraite, des services de santé et de la participation sociale. Le Luxembourg se distingue quelque peu de la Belgique et des Pays-Bas, car une forte immigration de travailleurs jeunes compense en partie le vieillissement de la population, ralentissant ainsi l'évolution démographique par rapport à ses voisins. Néanmoins, la proportion de personnes âgées de 60 ans et plus continue d'augmenter, ce qui engendre des défis similaires à long terme.

Une autre tendance commune majeure concerne l'inclusion numérique. Dans ces trois pays, la numérisation rapide transforme l'accès aux services, à la communication et aux activités quotidiennes. Les personnes âgées éprouvent souvent des difficultés à s'adapter aux nouvelles technologies, et l'exclusion numérique reste une préoccupation, en particulier parmi les tranches d'âge les plus âgées. Des compétences numériques limitées, un manque de confiance, des inquiétudes concernant la sécurité en ligne et la fraude, ainsi que des difficultés à utiliser les services administratifs en ligne sont des thèmes récurrents dans toute la région. Malgré une infrastructure numérique globalement de bonne qualité, les citoyens âgés ont encore besoin d'un accompagnement pour participer pleinement à des sociétés de plus en plus numériques.

Il existe toutefois des différences quant à la gravité et à la nature de ces défis numériques. La Belgique met particulièrement l'accent sur la numérisation rapide des services et identifie les préoccupations en matière de cybersécurité ainsi que le manque

de compétences numériques de base comme des obstacles majeurs. Le Luxembourg bénéficie de niveaux très élevés de connectivité et d'infrastructures numériques, mais certaines personnes âgées rencontrent encore des difficultés en matière de culture numérique, de procédures d'authentification et d'accessibilité aux services. Aux Pays-Bas, la numérisation de l'administration publique est particulièrement avancée, des systèmes tels que DigiD devenant indispensables pour accéder aux services de santé, fiscaux et de retraite. Par conséquent, les seniors néerlandais ont souvent besoin d'un accompagnement supplémentaire pour remplir les formulaires en ligne et gérer leurs identités numériques, ce qui fait de l'inclusion numérique une priorité nationale.

Le bénévolat des seniors constitue un autre domaine où de fortes similitudes apparaissent. Dans ces trois pays, le bénévolat est reconnu comme un outil important pour promouvoir le vieillissement actif, la participation sociale et le bien-être. Les personnes âgées sont principalement motivées par le désir de maintenir des liens sociaux, de rester actives et de contribuer à la société. Le sentiment d'avoir un but, les possibilités d'apprentissage et les contacts intergénérationnels sont également des facteurs importants qui encouragent la participation. Ces motivations montrent que le bénévolat est apprécié non seulement comme un moyen d'aider les autres, mais aussi comme une source d'épanouissement personnel et d'engagement social.

Néanmoins, les obstacles au bénévolat varient quelque peu d'un pays à l'autre. En Belgique, le manque de connaissance des possibilités de bénévolat est l'obstacle le plus fréquemment cité, suivi des difficultés de mobilité et des problèmes de santé. Les organisations mentionnent également les responsabilités liées à la prise en charge de proches, les pressions économiques et l'allongement de la vie active comme facteurs réduisant la disponibilité des seniors. Aux Pays-Bas, les problèmes de santé sont considérés comme l'obstacle le plus important, au même titre que le manque de sensibilisation et les problèmes de transport. Le Luxembourg, en revanche, bénéficie de solides structures de soutien et d'une formation interne généralisée dispensée par les organisations, bien que des défis similaires liés au vieillissement et à l'accessibilité persistent.

Les besoins en formation présentent une cohérence remarquable dans toute la région du Benelux. La culture numérique, l'utilisation des smartphones et des applications, la sensibilisation à la cybersécurité et l'accès aux services administratifs en ligne figurent partout parmi les priorités absolues. Les technologies émergentes, notamment les outils d'intelligence artificielle, sont de plus en plus reconnues comme des domaines importants pour l'apprentissage tout au long de la vie. Les méthodes d'apprentissage en présentiel sont généralement privilégiées, les exercices pratiques et les formats en petits groupes s'avérant particulièrement efficaces. Le Luxembourg met en outre

l'accent sur la formation multilingue, reflétant ainsi la diversité de son environnement linguistique.

Dans l'ensemble, les pays du Benelux partagent des défis démographiques et numériques communs et reconnaissent l'importante contribution du bénévolat au vieillissement actif. Bien qu'il existe des différences en matière de dynamique démographique, de maturité numérique et de mécanismes de soutien, la Belgique, le Luxembourg et les Pays-Bas accordent tous une importance croissante à l'inclusion numérique, à l'apprentissage tout au long de la vie et à la participation des seniors, qu'ils considèrent comme des éléments essentiels d'un vieillissement sain et actif.

5.2 Défis et besoins spécifiques à chaque pays

Bien qu'ils partagent des tendances communes liées au vieillissement de la population et à la transformation numérique, la Belgique, le Luxembourg et les Pays-Bas sont chacun confrontés à des défis spécifiques qui influencent la participation des personnes âgées à la société et au bénévolat. Les consultations menées dans les trois pays révèlent des différences en matière d'obstacles, de besoins de soutien et de priorités pour le renforcement des capacités, soulignant l'importance d'approches spécifiques à chaque pays.

Belgique

En Belgique, l'un des principaux défis concerne la participation limitée des personnes âgées au bénévolat en raison d'un manque de connaissance des possibilités existantes. De nombreuses personnes âgées ne sont pas suffisamment informées sur les lieux et les modalités de leur engagement, tandis que d'autres n'ont pas d'expérience préalable en matière de bénévolat ou ne savent pas exactement quels rôles elles pourraient assumer. Les difficultés de mobilité et de transport constituent des obstacles supplémentaires, en particulier pour les personnes âgées vivant dans des zones à l'accessibilité réduite. Les problèmes de santé affectent également la participation, tandis que la complexité administrative et l'insuffisance des compétences numériques réduisent encore davantage l'engagement.

Les organisations belges soulignent la nécessité d'adapter les possibilités de bénévolat aux capacités et aux attentes des personnes âgées. Les priorités personnelles concurrentes, les responsabilités en matière de soins et l'allongement de la vie active réduisent également le temps disponible pour les activités bénévoles. Ces facteurs mettent en évidence la nécessité de formes de bénévolat plus flexibles et plus accessibles.

L'inclusion numérique constitue un autre défi majeur. La numérisation rapide des services, combinée à des compétences numériques limitées et à des inquiétudes liées à la cybersécurité, crée des obstacles pour de nombreuses personnes âgées. Les problèmes d'accessibilité et les difficultés linguistiques compliquent encore davantage la participation numérique. Par conséquent, il existe un besoin important de formation à la culture numérique, d'accompagnement pour accéder aux services administratifs en ligne, ainsi que de sensibilisation à la cybersécurité et à la prévention de la fraude.

Les besoins en formation identifiés par les organisations belges portent principalement sur les compétences numériques pratiques. Les domaines prioritaires comprennent l'utilisation des smartphones, les outils de communication en ligne, les services administratifs en ligne et les technologies émergentes telles que l'intelligence artificielle. Les méthodes d'apprentissage en présentiel, l'entraide entre pairs et les exercices pratiques sont considérés comme particulièrement efficaces pour les apprenants seniors.

Luxembourg

Le Luxembourg est confronté à un défi démographique particulier. Bien que l'immigration de jeunes travailleurs compense en partie le processus de vieillissement, la proportion de personnes âgées continue d'augmenter régulièrement. Combinée à de faibles taux de fécondité et à des tendances à la retraite anticipée, cette tendance soulève des inquiétudes quant à la viabilité à long terme du système de retraite et à la disponibilité future des ressources humaines.

Le pays bénéficie d'une excellente infrastructure numérique et d'un accès généralisé à Internet. Néanmoins, les personnes âgées, en particulier celles des tranches d'âge les plus avancées, continuent de rencontrer des difficultés avec les technologies numériques. Le manque de confiance, les inquiétudes liées à la sécurité en ligne et les difficultés d'adaptation à des outils numériques en constante évolution restent des obstacles importants. Certaines personnes âgées rencontrent également des difficultés pour utiliser les systèmes d'authentification et accéder aux services administratifs en ligne.

Une caractéristique importante du Luxembourg réside dans la forte implication des organisations dans la formation et l'accompagnement des bénévoles. Le renforcement des capacités est largement reconnu comme une nécessité, et la plupart des organisations proposent déjà des formations en interne. Les principaux besoins concernent la culture numérique, l'utilisation des smartphones, la sensibilisation à la cybersécurité et l'accès aux services bancaires en ligne et à l'administration en ligne. L'apprentissage en présentiel reste le format de formation privilégié, tandis que la

formation multilingue constitue une exigence spécifique reflétant l'environnement multiculturel et multilingue du Luxembourg.

Les Pays-Bas

Aux Pays-Bas, les limitations liées à la santé constituent le principal obstacle à la participation des seniors. La mobilité réduite, les problèmes de vue et d'autres limitations physiques liées à l'âge affectent l'accès au bénévolat et aux technologies numériques. Le manque de connaissance des possibilités de bénévolat et les difficultés de transport entravent également la participation.

Les Pays-Bas comptent parmi les pays les plus avancés d'Europe sur le plan numérique, et les services publics s'appuient de plus en plus sur des plateformes en ligne. Des systèmes tels que DigiD sont devenus indispensables pour accéder aux soins de santé, à la fiscalité, aux retraites et aux services municipaux. Bien que ces évolutions améliorent l'efficacité, elles créent des difficultés pour les personnes âgées qui ne disposent pas de compétences numériques suffisantes ou qui manquent de confiance en elles. Remplir des formulaires en ligne, gérer ses identités numériques et comprendre les communications numériques nécessitent souvent une aide extérieure, ce qui accroît la dépendance vis-à-vis des membres de la famille et des organismes de soutien.

Par conséquent, l'inclusion numérique reste une priorité stratégique. Les municipalités, les bibliothèques et les organisations de bénévolat jouent un rôle important dans la fourniture de formations et d'un accompagnement. Le renforcement des capacités doit se concentrer sur l'utilisation des smartphones et des applications, la cybersécurité, les outils de communication en ligne, les plateformes de bénévolat et les applications d'intelligence artificielle.

Dans l'ensemble, si la Belgique, le Luxembourg et les Pays-Bas partagent des préoccupations communes liées au vieillissement et à la numérisation, chaque pays présente des besoins distincts. La Belgique a besoin d'une plus grande sensibilisation et d'opportunités de bénévolat flexibles, le Luxembourg doit répondre aux enjeux de viabilité démographique et aux besoins d'accompagnement multilingue, tandis que les Pays-Bas sont confrontés au défi de garantir l'accessibilité au sein d'une société de plus en plus numérique. Ces différences soulignent l'importance de stratégies sur mesure qui répondent aux contextes nationaux tout en favorisant le vieillissement actif et la participation sociale dans l'ensemble de la région du Benelux.

6. Meilleures pratiques identifiées

Les consultations nationales menées en Belgique, au Luxembourg et aux Pays-Bas ont permis d'identifier plusieurs exemples de pratiques efficaces qui favorisent le vieillissement actif, l'inclusion numérique et le bénévolat des seniors. Bien que mises en œuvre dans des contextes nationaux différents, ces pratiques présentent des facteurs de réussite communs et fournissent des enseignements précieux pour le développement futur et la pérennité du projet AAV. Leur transférabilité et leur évolutivité offrent une valeur ajoutée européenne évidente et contribuent à renforcer la citoyenneté active et l'inclusion sociale chez les personnes âgées.

6.1 Meilleures pratiques en Belgique

Meilleures pratiques identifiées en Belgique

Les organisations belges ont développé une approche centrée sur l'apprenant qui met l'accent sur l'accessibilité et l'inclusion. Les activités de formation sont principalement organisées sous forme de sessions en présentiel, en petits groupes et selon des méthodes d'apprentissage entre pairs, permettant ainsi aux personnes âgées d'acquérir des compétences numériques dans un environnement favorable. Les approches pratiques et concrètes se sont révélées particulièrement efficaces pour renforcer la confiance et réduire les obstacles à la participation.

Les organisations belges reconnaissent également la nécessité d'adapter les opportunités de bénévolat aux capacités, aux centres d'intérêt et à la situation personnelle des seniors. Des formes d'engagement flexibles, un accompagnement personnalisé et des activités de sensibilisation contribuent à accroître la participation et à favoriser le vieillissement actif. De plus, l'intégration de nouveaux thèmes, tels que les assistants numériques basés sur l'IA et les plateformes de bénévolat en ligne, témoigne d'une ouverture à l'innovation et à l'apprentissage tout au long de la vie.

6.2 Bonnes pratiques au Luxembourg

Meilleures pratiques identifiées au Luxembourg

Le Luxembourg illustre l'importance du renforcement continu des capacités et du soutien organisationnel. La plupart des organisations participantes proposent des formations internes et un accompagnement aux bénévoles, renforçant ainsi leurs compétences et garantissant la pérennité de leur engagement. Cette approche contribue à la résilience organisationnelle et améliore la qualité des expériences de bénévolat.

Une autre pratique digne d'intérêt concerne l'adaptation des formations à l'environnement multilingue et multiculturel du pays. Des possibilités d'apprentissage inclusives et un accompagnement personnalisé garantissent que les barrières linguistiques n'empêchent pas la participation. Associées à une excellente infrastructure numérique, ces pratiques facilitent l'accès aux services numériques et favorisent l'inclusion sociale des personnes âgées.

Le Luxembourg démontre que la maturité technologique ne suffit pas à elle seule et que l'accompagnement humain ainsi que des approches d'apprentissage sur mesure restent essentiels pour une inclusion numérique réussie.

6.3 Bonnes pratiques aux Pays-Bas

Meilleures pratiques identifiées aux Pays-Bas

Les Pays-Bas fournissent des exemples de coopération multipartite efficace. Les municipalités, les bibliothèques, les organisations bénévoles et les institutions publiques collaborent pour proposer des formations, des conseils et un accompagnement aux personnes âgées. Cette approche écosystémique renforce les capacités de sensibilisation et crée des mécanismes de soutien durables pour la participation numérique.

Les programmes de formation se concentrent sur les besoins pratiques, notamment l'utilisation des smartphones, la sensibilisation à la cybersécurité, la communication en ligne et l'utilisation des technologies émergentes. Les services d'accompagnement aident également les personnes âgées à accéder aux services administratifs en ligne et à gérer leurs identités numériques, améliorant ainsi l'accessibilité et réduisant le risque d'exclusion numérique.

L'expérience néerlandaise souligne l'importance des structures de soutien communautaires et de la coopération intersectorielle pour promouvoir la citoyenneté active et l'autonomie.

6.4 Enseignements transférables pour le projet AAV

Les expériences recueillies dans la région du Benelux fournissent plusieurs enseignements transférables qui peuvent être reproduits dans d'autres contextes européens.

Premièrement, les stratégies d'inclusion numérique efficaces associent des solutions technologiques à un accompagnement centré sur la personne. L'apprentissage en

présentiel, le mentorat et l'apprentissage entre pairs restent particulièrement pertinents pour les personnes âgées et devraient venir compléter les outils numériques.

Deuxièmement, la flexibilité et l'inclusivité sont des conditions essentielles pour accroître la participation des seniors. Les opportunités de bénévolat doivent être adaptées aux différents niveaux de capacités, de motivation et de disponibilité, permettant ainsi une participation plus large et garantissant l'égalité des chances.

Troisièmement, l'apprentissage tout au long de la vie et le renforcement continu des capacités constituent des facteurs clés pour un engagement durable. Les programmes de formation devraient aborder non seulement les compétences numériques de base, mais aussi la cybersécurité, les services administratifs en ligne et les technologies émergentes, renforçant ainsi la résilience numérique et l'autonomie des personnes âgées.

Quatrièmement, la coopération multipartite renforce les écosystèmes locaux et accroît l'impact. Les partenariats entre les organisations de la société civile, les autorités locales, les bibliothèques et les réseaux de bénévoles créent des synergies, optimisent les ressources et améliorent la portée auprès des groupes cibles.

Enfin, la communication et la sensibilisation restent des facteurs de réussite essentiels. Des informations accessibles et des stratégies de sensibilisation ciblées sont indispensables pour surmonter les obstacles liés au manque de sensibilisation et pour encourager une participation active.

Dans l'ensemble, les pratiques identifiées en Belgique, au Luxembourg et aux Pays-Bas présentent un haut degré de reproductibilité et d'évolutivité. Elles constituent une base solide pour la pérennité du projet AAV et contribuent à la réalisation des priorités d'Erasmus+, notamment l'inclusion et la diversité, la participation active, la transformation numérique et l'apprentissage tout au long de la vie. En facilitant l'échange d'expériences et de bonnes pratiques entre les pays, le projet AAV génère une valeur ajoutée européenne évidente et contribue à renforcer le vieillissement actif et la cohésion sociale dans toute l'Europe.

7. Recommandations pour le projet AAV

7.1 Recommandations pour le programme de renforcement des capacités (activité 3)

Les conclusions issues de la Belgique, du Luxembourg et des Pays-Bas soulignent l'importance d'offrir des possibilités de formation pratiques, accessibles et centrées sur l'apprenant aux personnes âgées et aux organisations travaillant avec des bénévoles seniors. Les activités de renforcement des capacités devraient donner la priorité à la culture numérique de base, à l'utilisation des smartphones et des applications, à la sensibilisation à la cybersécurité, aux outils de communication en ligne, ainsi qu'à l'accès aux services administratifs et bancaires en ligne. Une formation aux technologies émergentes, notamment aux outils d'intelligence artificielle et aux assistants numériques, devrait également être progressivement intégrée.

Les formats d'apprentissage en présentiel devraient rester la méthode privilégiée, complétée par des sessions en petits groupes, l'apprentissage entre pairs et des approches de mentorat. Les supports de formation devraient être pratiques et faciles à comprendre, et offrir suffisamment d'occasions de réaliser des exercices pratiques. Une attention particulière devrait être accordée à l'accessibilité, au soutien multilingue et aux différents rythmes d'apprentissage des personnes âgées. Le renforcement des capacités devrait cibler à la fois les bénévoles seniors et les membres du personnel des organisations participantes afin de renforcer leur capacité à recruter, accompagner et fidéliser les bénévoles seniors.

7.2 Recommandations concernant les initiatives pilotes de bénévolat des seniors (activité 4)

Les initiatives pilotes devraient adopter des approches souples et inclusives, tenant compte de la diversité des capacités, des centres d'intérêt et de la disponibilité des personnes âgées. Les opportunités de bénévolat devraient être conçues avec différents niveaux d'engagement et prendre en compte les contraintes liées à la santé, les problèmes de mobilité et les responsabilités en matière de soins qui peuvent affecter la participation.

Une attention particulière doit être accordée à l'amélioration de la communication et de la sensibilisation, car le manque d'informations sur les possibilités de bénévolat reste un obstacle majeur dans les pays du Benelux. Des canaux de communication conviviaux et

des plateformes de bénévolat en ligne doivent être associés à des campagnes d'information locales et à des contacts personnels.

Les activités intergénérationnelles devraient être encouragées afin de favoriser la cohésion sociale et l'échange de connaissances entre les générations. Les initiatives pilotes devraient également favoriser le sentiment d'utilité, les liens sociaux et les opportunités d'apprentissage tout au long de la vie, car ces motivations ont été systématiquement identifiées comme des facteurs clés de l'engagement des seniors. Des mécanismes réguliers de suivi et de retour d'expérience devraient être mis en place pour évaluer la satisfaction des participants et faciliter l'amélioration continue.

7.3 Recommandations en matière d'inclusion numérique

L'inclusion numérique doit être abordée par une combinaison de technologies, de formations et d'accompagnement humain. Les solutions numériques doivent compléter, et non remplacer, les canaux traditionnels de communication et de prestation de services. Les personnes âgées moins à l'aise avec le numérique doivent continuer à avoir accès à un accompagnement en face à face et à d'autres options de services.

Les programmes de formation devraient se concentrer sur les applications pratiques du quotidien et inclure la sensibilisation à la cybersécurité, la sécurité en ligne, les identités numériques et l'accès aux services administratifs en ligne. Les structures d'accompagnement impliquant les municipalités, les bibliothèques, les centres communautaires et les associations de bénévoles devraient être renforcées afin de garantir une aide durable aux personnes âgées.

Une attention particulière devrait être accordée aux groupes vulnérables, notamment les personnes les plus âgées, celles ayant un faible niveau d'éducation et celles en situation d'isolement social. Les outils et services numériques devraient être conçus selon les principes d'accessibilité et s'accompagner de consignes claires et conviviales.

7.4 Autres recommandations

Les actions futures devraient favoriser une coopération renforcée entre les organisations de la société civile, les autorités locales, les institutions publiques et les réseaux de bénévoles. Les partenariats multipartites peuvent accroître les capacités de sensibilisation, améliorer le partage des ressources et renforcer la pérennité des résultats des projets.

Les campagnes de communication et de sensibilisation devraient être intensifiées afin d'améliorer la visibilité des opportunités de bénévolat et de réduire les obstacles à la

participation. En outre, l'apprentissage tout au long de la vie devrait être encouragé en tant que processus continu favorisant le vieillissement actif, l'inclusion sociale et la résilience numérique.

Enfin, l'échange de bonnes pratiques et d'expériences entre les pays partenaires devrait se poursuivre au-delà de la durée du projet. Le renforcement de la coopération transnationale et la facilitation de la transférabilité des approches efficaces contribueront à l'impact à long terme et à la valeur ajoutée européenne du projet AAV, tout en soutenant les priorités plus larges d'Erasmus+ que sont l'inclusion, la participation active, la transformation numérique et l'apprentissage tout au long de la vie.

8. Conclusions

L'analyse portant sur la Belgique, le Luxembourg et les Pays-Bas confirme que le vieillissement de la population et la transformation numérique redéfinissent les opportunités et les défis liés à la participation des seniors au bénévolat dans toute la région du Benelux. Bien que les contextes diffèrent, des obstacles communs tels que des compétences numériques limitées, une méconnaissance des possibilités de bénévolat et des contraintes d'accessibilité continuent d'affecter l'engagement des personnes âgées. Dans le même temps, de fortes motivations liées aux liens sociaux, au vieillissement actif et à la contribution à la société constituent une base solide pour le développement futur de modèles de bénévolat inclusifs.

8.1 Messages clés

L'un des messages clés qui ressort du projet est que, pour réussir l'engagement des seniors, il faut des approches intégrées combinant inclusion numérique, opportunités de bénévolat flexibles et systèmes de soutien humain solides. L'apprentissage en présentiel, le soutien par les pairs et l'engagement au sein de la communauté locale restent des compléments essentiels aux solutions numériques. Un autre message important est que la coopération entre les pouvoirs publics, les organisations de la société civile et les acteurs locaux renforce considérablement la portée, la pérennité et l'impact de ces initiatives.

8.2 Prochaines étapes du projet AAV

Les prochaines étapes du projet AAV se concentrent sur la mise en œuvre d'activités de renforcement des capacités et d'initiatives pilotes de bénévolat, afin de garantir que les bonnes pratiques identifiées soient effectivement traduites en actions concrètes. Une attention particulière sera accordée à l'expérimentation de formats de formation adaptables, au renforcement des compétences numériques et à l'amélioration de l'accès aux opportunités de bénévolat pour les personnes âgées. Un suivi continu, la collecte de retours d'expérience et les échanges transnationaux permettront d'affiner et de déployer à plus grande échelle les approches qui ont fait leurs preuves. À terme, le projet vise à promouvoir le vieillissement actif, l'inclusion numérique et la participation sociale dans l'ensemble des pays partenaires, générant ainsi une valeur ajoutée européenne durable.